

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 133 du 8 août 2019

TEXTE RÉGLEMENTAIRE PERMANENT

Texte 1

CIRCULAIRE N° 83/ARM/EMM/ASC

relative à la composition du sac et du trousseau du personnel militaire de la marine et de la gendarmerie maritime.

Du 22 janvier 2019

CIRCULAIRE N° 83/ARM/EMM/ASC relative à la composition du sac et du trousseau du personnel militaire de la marine et de la gendarmerie maritime.

Du 22 janvier 2019

NOR A R M B 1 9 5 3 1 2 2 C

Référence(s) :

- [Instruction N° 1756/ARM/EMM/ASC du 02 novembre 2017 relative à la gestion des effets d'habillement du personnel militaire de la marine nationale.](#)
- [Instruction N° 1/ARM/EMM/ASC du 22 novembre 2018 relative au port de l'uniforme dans la marine.](#)

Pièce(s) jointe(s) :

Dix-neuf annexes.

Texte(s) abrogé(s) :

- [Circulaire N° 0-3604-2017/DEF/EMM/ASC du 16 février 2017 relative à la composition du sac et du trousseau du personnel militaire de la marine, de la gendarmerie maritime et des ayants droit.](#)

Classement dans l'édition méthodique :

BOEM [450.5](#).

Référence de publication :

Préambule

La présente circulaire a pour objet d'une part de définir la composition du trousseau et du sac du personnel militaire de la marine et de la gendarmerie maritime et d'autre part, de préciser le taux de renouvellement de ces équipements. Les effets et accessoires spéciaux délivrés à titre de prêt pour un emploi spécifique ne sont pas traités dans ce document.

1. FICHES HABILLEMENT.

Les fiches habillement précisent, pour chaque catégorie de personnel, les effets délivrés à l'incorporation et, le cas échéant, à l'issue de la période probatoire. Elles constituent également le référentiel des effets ouverts au renouvellement sur le compte de points des marins.

Le trousseau ou le sac est complété par des effets de spécialité, de milieu ou liés à la zone géographique du lieu d'affectation, de la mise pour emploi ou de la mission. La première délivrance et le renouvellement sont soumis par principe à l'une des conditions suivantes :

- appartenir à la spécialité concernée pour les effets de spécialité ;
- être muté, mis pour emploi ou placé en subsistance à bord d'un bâtiment de surface ou d'un sous-marin pour les effets de milieu ;
- servir dans la zone géographique dite zone « chaude » ou « tropicale ».

La première délivrance est effectuée :

- pendant ou à l'issue de la période probatoire ou de formation pour les effets de spécialité ;
- lors du premier embarquement pour les effets de milieu ;
- lors de la première affectation, de la première mise pour emploi ou de la première mission dans la zone géographique dite zone « chaude » ou « tropicale ».

La liste des compléments de référence est précisée dans les fiches A1 (personnel masculin) et A2 (personnel féminin). Les compléments dits zone « chaude » ou « tropicale » font l'objet d'adaptations éventuelles selon la catégorie de personnel.

FICHE.	PERSONNEL.	CATÉGORIES.
A1	Masculin	Officier école navale (officier de carrière du corps des officiers de marine), officier sous contrat (OSC), élève officier pilote de l'aéronautique navale (EOPAN), administrateur des affaires maritimes. Officier marinier (OM), maistrancier (MAIST).

FICHE.	PERSONNEL.	CATÉGORIES.
A2	Féminin	<p>Officier école navale (officier de carrière du corps des officiers de marine), officier sous contrat (OSC), élève officier pilote de l'aéronautique navale (EOPAN), administrateur des affaires maritimes.</p> <p>Officier marinier (OM), maistrancier (MAIST).</p> <p>Quartier-maître de la flotte (QMF).</p>
A3	Masculin	<p>Volontaire officier aspirant (VOA), volontaire élève officier de la marine marchande, élève polytechnicien cycle long.</p> <p>Volontaire officier marinier.</p>
A4	Féminin	<p>Volontaire officier aspirant (VOA), volontaire élève officier de la marine marchande, élève polytechnicien cycle long.</p> <p>Volontaire officier marinier, volontaire quartier-maître et matelot (VLT).</p> <p>Mousse.</p> <p>Volontaire stagiaire maistrance (STAGE EDM SPE), volontaire stagiaire quartier-maître de la flotte (STAGE QMF SPE).</p>
A5	Masculin	<p>Quartier-maître de la flotte (QMF).</p>
A6	Masculin	<p>Mousse.</p> <p>Volontaire quartier-maître et matelot (VLT).</p> <p>Volontaire stagiaire maistrance (STAGE EDM SPE), volontaire stagiaire quartier-maître de la flotte (STAGE QMF SPE).</p>
B1	Masculin	<p>Polytechnicien cycle court.</p> <p>Officier de la réserve citoyenne, officier marinier de la réserve citoyenne.</p> <p>Peintre officiel de la marine.</p> <p>Ecrivain de la marine.</p>

FICHE.	PERSONNEL.	CATÉGORIES.
B2	Féminin	<p>Polytechnicien cycle court.</p> <p>Officier de la réserve citoyenne, officier marinier de la réserve citoyenne, quartier-maître de la réserve citoyenne.</p> <p>Peintre officiel de la marine.</p> <p>Ecrivain de la marine.</p>
B3	Masculin	Quartier-maître de la réserve citoyenne.
B4	Masculin	Stagiaire préparation militaire supérieure (PMS) (état-major, maistrance, marine marchande).
B5	Féminin	Stagiaire préparation militaire supérieure (PMS) (état-major, maistrance, marine marchande).
B6	Masculin	<p>Préparation militaire marine (PMM).</p> <p>Préparation militaire initiale du réserviste (PMIR).</p> <p>Baccalauréat professionnel (BAC PRO).</p> <p>Brevet de technicien supérieur marine (BTS MARINE).</p>
B7	Féminin	<p>Préparation militaire marine (PMM).</p> <p>Préparation militaire initiale du réserviste (PMIR).</p> <p>Baccalauréat professionnel (BAC PRO).</p> <p>Brevet de technicien supérieur marine (BTS MARINE).</p>
C1	Masculin	Gendarme maritime.
C2	Féminin	Gendarme maritime.
C3	Tous	Effets spécifiques gendarmerie.
D1	Masculin	<p>Élève du lycée naval.</p> <p>Brevet de technicien supérieur lycée naval.</p>

FICHE.	PERSONNEL.	CATÉGORIES.
D2	Féminin	Élève du lycée naval Brevet de technicien supérieur lycée naval.

2. CHANGEMENT DE CATÉGORIES.

Les marins bénéficient d'une délivrance gratuite d'effets dans les conditions suivantes :

- promotion d'un quartier-maître masculin au grade de second maître (fiche A1) ;
- recrutement d'un quartier-maître de la flotte initialement mousse ou volontaire (fiche A2 pour le personnel féminin, fiche A5 pour le personnel masculin) ;
- admission au choix ou sur concours dans le corps des officiers spécialisés de la marine (OSM) (fiche B1 pour le personnel masculin, fiche B2 pour le personnel féminin).

3. CHANGEMENT DE GRADE.

Lorsque des dispositions particulières aux changements de catégorie ne sont pas applicables, l'officier général en première section et les marins (officier, officier marinier et équipage de la flotte), en position d'activité ou servant dans la réserve opérationnelle, bénéficient à titre gratuit :

- du galonnage de deux⁽¹⁾ vestons, deux⁽¹⁾ vestes ou deux⁽¹⁾ vareuses bleues suivant la catégorie du personnel ;
- du galonnage d'une vareuse blanche quartier-maître et matelot masculin ;
- du galonnage du manteau⁽²⁾ ou caban⁽²⁾ suivant la catégorie du personnel ;
- du galonnage de trois chemisettes blanches⁽³⁾ quartier-maître et matelot masculin ;
- d'une paire de manchons et d'une paire de pattes d'épaule ;
- de deux⁽¹⁾ bandeaux de casquette pour le personnel masculin officier général (uniquement bandeau brodé mécaniquement), officier et officier marinier ;
- de deux⁽¹⁾ écussons pression si le changement de grade implique son évolution ;
- de deux⁽¹⁾ insignes de tricornes à partir du grade de maître si le changement de grade implique son évolution ;
- d'un insigne brodé auto agrippant ;
- de deux jugulaires dorées pour le personnel masculin officier général ;
- du changement des boutons pour des boutons dorés timbrés d'une ancre et d'un faisceau de drapeaux et d'une étoile pour officier général ;
- d'une dragonne pour sabre si le changement de grade implique son évolution.

4. CONTINGENTEMENT DES EFFETS ET ACCESSOIRES.

Le tableau en annexe XIX. fixe le taux de renouvellement des effets et accessoires.

Cependant, une dérogation aux règles de contingentement affectant le droit de tirage du marin peut être autorisée dans les cas suivants :

- lorsque la sécurité des personnes dans l'exercice de leur fonction est en jeu ;
- lorsque les effets et accessoires de la tenue sont détruits, usés de manière prématurée, volés ou perdus sous réserve que la responsabilité personnelle du militaire ne soit pas engagée ;
- lors de changements significatifs de morphologie sous réserve d'un certificat médical d'un médecin aux armées.

La demande de dérogation aux règles de contingentement doit être signée et transmise par le commandant de la formation d'affectation (ou de mise pour emploi) du marin au salon habillement du groupement de soutien de base de défense (GSBdD) de rattachement de la formation. Dans ce cas de figure, la date de la nouvelle perception sert de base de départ pour le droit futur à renouvellement.

En outre, le service du commissariat des armées peut proposer à l'état-major de la marine des dispositions particulières et provisoires relatives au contingentement d'effets militaires dans le cas de changement de gamme ou de difficultés rencontrées dans l'approvisionnement. Ces mesures feront l'objet d'une communication appropriée.

Le marin arrivant à trois mois de sa limite d'âge ou de sa limite de durée des services n'est plus autorisé à renouveler ses effets et accessoires.

5. RÉSERVE OPÉRATIONNELLE.

Dans le cadre d'un changement de catégorie, les réservistes de la réserve opérationnelle bénéficient d'une délivrance gratuite d'effets dans les conditions suivantes :

- promotion d'un quartier-maître masculin au grade de second maître : complément prévu à la fiche A1 ;
- promotion d'un maître au grade de premier maître : complément décrit au point 2 des fiches A1 pour le personnel masculin et A2 pour le personnel féminin.

Les dispositions relatives au changement de grade lui sont également appliquées.

Par ailleurs, lorsqu'un marin recruté dans la réserve opérationnelle déclare n'avoir plus ses effets militaires, le commandant d'unité auprès duquel il sert en qualité de réserviste, certifie cette situation et valide la délivrance du strict minimum nécessaire pour l'exécution de sa mission dans la limite du sac ou trousseau prévu pour le personnel volontaire de la catégorie de personnel concernée (officier ou non officier).

Enfin, conformément aux dispositions de [l'instruction du 2 novembre 2017 citée en première référence](#), le marin servant sous engagement à servir dans la réserve (ESR) peut demander, via le commandant d'unité auprès duquel il sert en qualité de réserviste, au bureau EMM/ASC, le versement par anticipation des allocations correspondantes à la période de validité du contrat ESR. En cas d'agrément, le bureau EMM/ASC demandera au centre d'analyse et de contrôle interne (CACI) la mise

en œuvre de l'abondement du compte de points.

6. RÉINTÉGRATION DES EFFETS.

Pendant la période probatoire, les effets et accessoires composant la dotation initiale ainsi que les compléments habillement liés à une spécialité ou une zone géographique, font l'objet d'une réintégration au salon habillement du GSBdD auquel est rattachée l'unité de la manière suivante :

- intégralement lorsque le contrat d'engagement est dénoncé au cours de la formation initiale équipage (FIE) ou au cours de la formation élémentaire métier (FEM) ;
- partiellement lorsque le contrat d'engagement est dénoncé alors que le marin est affecté en unité ; seuls les effets d'affectation définitive (EAD) précisés dans les fiches habillement sont conservés par ce dernier.

A l'issue de la période probatoire⁽⁴⁾, les effets et accessoires des sacs et trousseaux font l'objet d'une dotation définitive.

Conformément aux dispositions de [l'instruction du 2 novembre 2017 citée en première référence](#), le militaire quittant le service actif conserve les effets et accessoires perçus. Dans le cas où il est à nouveau recruté par le service de recrutement de la marine (SRM), il doit, au moment de son ralliement à l'école, être porteur des effets militaires perçus antérieurement. Il sera ensuite procédé, par le salon habillement du groupement de soutien de base de défense (GSBdD) de rattachement de l'école, à titre gratuit, soit au recomplètement du sac ou trousseau en cas de manquants soit au remplacement des effets en cas de changement de gamme, d'évolution morphologique ou d'usure desdits effets.

7. PEINTRES ET ÉCRIVAINS DE LA MARINE.

Les peintres et écrivains bénéficient de la délivrance d'un trousseau d'officier de la réserve citoyenne (fiches B1 et B2). Les tenues sont délivrées avec l'insigne de peintre ou d'écrivain, sans marque distinctive de grade.

8. PUBLICATION

La présente circulaire est publiée au *Bulletin officiel des armées*.

9. ABROGATION

La [circulaire n° 0-3604-2017DEF/EMM/ASC du 16 février 2017](#) relative à la composition du sac et du trousseau du personnel militaire de la marine, de la gendarmerie maritime et des ayants droits est abrogée.

Pour la ministre des armées et par délégation :

*Le capitaine de vaisseau,
sous-chef d'état-major « soutiens et finances »,*

Thierry DURTESTE.

Notes

⁽¹⁾ Un pour le personnel servant dans la réserve opérationnelle.

⁽²⁾ Délivrance de l'article jusqu'à épuisement des stocks.

⁽³⁾ Deux pour le personnel servant dans la réserve opérationnelle.

⁽⁴⁾ Le contrat initial d'engagement est assorti d'une période probatoire d'une durée de 6 mois au cours de laquelle il peut être dénoncé soit par l'autorité militaire soit sur demande de l'engagé. Pour le volontaire, la période probatoire est ramenée à 3 mois pour un contrat d'une durée de 12 mois ou de 6 mois pour un contrat d'une durée supérieure à 12 mois. Pour les mousses, la période probatoire est de 4 mois. Ces périodes probatoires peuvent être renouvelées une fois.

ANNEXES

ANNEXE I.

FICHE HABILLEMENT A1 - PERSONNEL MASCULIN OFFICIER, OFFICIER MARINIER, ADMINISTRATEUR DES AFFAIRES MARITIMES, ÉLÈVE OFFICIER PILOTE DE L'AÉRONAUTIQUE NAVALE.

1. EFFETS DÉLIVRÉS À L'INCORPORATION.

DÉSIGNATION.	EFFETS D'AFFECTATION DÉFINITIVE.	NOMBRE DE PAIRE.	DÉLIVRANCE À L'INCORPORATION.	DÉLIVRANCE FIN DE PÉRIODE PROBATOIRE.
Bonnet de mer laine	O	1	1	/
Combinaison de travail bleu clair	O	1 ⁽¹⁾⁽²⁾	1	/
Surveste de sortie pour homme	N	1	1	/
Chaussure de service courant	O	1	1	/
Polo service courant manches courtes	O	2 ⁽³⁾	2	/
Polo service courant manches longues	O	2 ⁽³⁾	2	/
Jersey avec pattes d'épaules bleu marine	N	1	1	/
Pantalon de service courant	O	2 ⁽³⁾	2	/
Tricot bleu de service courant marine nationale	O	2	2	/
Veste de survêtement	O	1	1	/
Pantalon de survêtement	O	1	1	/
Mi-chaussettes en laine et polyamide noires	O	3	3	/

Porte-documents noir	N	1	1	/
Sac à paquetage bleu	N	1	1	/
Sangle textile bleue avec ferret et boucle dorée	N	2	1	1
Plaque identité + chaînette	N	1	1	/
Bandeau casquette	N	2	1	1
Casquette + coiffe blanche	O	2 ⁽⁴⁾	1	1
Ecusson pression	N	2	1	1
Coiffe casquette blanche ⁽⁵⁾	N	2	1	1
Manteau officier et officier marinier ⁽⁶⁾	N	1	/	1
Pantalon bleu croisé laine polyester ⁽⁵⁾	O	2 ⁽⁷⁾	1	1
Veston bleu croisé laine polyester ⁽⁵⁾	N	2	1	1
Chemise blanche homme ⁽⁵⁾	O	3 ⁽⁸⁾	2	1
Chemisette blanche homme ⁽⁵⁾	O	3 ⁽⁸⁾	2	1
Chaussure noire modèle cadre ⁽⁵⁾	O	1 ⁽⁹⁾	1	/
Cravate régata noire ⁽⁵⁾	N	2	1	1
Gant blanc ⁽⁵⁾	N	1 ⁽⁹⁾	1	/
Gant cuir noir ⁽⁵⁾	N	1	1	/

Insigne brodé auto agrippant ⁽⁵⁾	N	1	1	/
Manchon ancre	N	1	1	/
Patte d'épaule ancre ⁽⁵⁾	N	1	1	/
Patch « MARINE NATIONALE » (9bis) (9ter)	N	1	1	/

2. COMPLÉMENT OFFICIER, ADMINISTRATEUR DES AFFAIRES MARITIMES, OFFICIER MARINIER SUPÉRIEUR ET ÉLÈVE OFFICIER PILOTE DE L'AÉRONAUTIQUE NAVALE (10) (11) (12).

DÉSIGNATION.	EFFETS D'AFFECTATION DÉFINITIVE.	NOMBRE DE PAIRE.
Bélière grande soie noire ⁽¹³⁾	N	1
Bélière petite soie noire	N	1
Dragonne ⁽¹⁴⁾	N	1
Sabre ⁽¹³⁾	N	1
Epée ⁽¹⁵⁾	N	1

3. COMPLÉMENT DÉLIVRÉ UNIQUEMENT AUX ÉLÈVES DE L'ÉCOLE NAVALE (OFFICIERS DE CARRIÈRE DU CORPS DES OFFICIERS DE MARINE).

DÉSIGNATION.	NOMBRE DE PAIRE.	DÉLIVRANCE À L'INCORPORATION.	DÉLIVRANCE FIN DE PÉRIODE PROBATOIRE.
Insigne métal pour bérét école navale	1	/	1
Bérét drap bleu pour fusilier marin	1	/	1
Ceinture sangle verte boucle verte	1	/	1

Chaussure de combat centre Europe	1	/	1
Chaussure de brousse modèle F2 tige haute	1	/	1
Chemise modèle F1 vert	2	/	2
Jersey avec pattes d'épaules vert	1	/	1
Mi-bas vert laine-polyester pied bouclette	3	/	3
Pantalon de combat T4S2 théâtre européen (zone tempérée)	2	/	2
Veste de combat T4S2 théâtre européen (zone tempérée)	1	/	1
Blouson fourrure polaire	1	/	1
Gilet de corps coyote	3	/	3

4. COMPLÉMENT POUR PERSONNEL AFFECTÉ, MIS POUR EMPLOI OU PLACÉ EN SUBSISTANCE À BORD D'UN BÂTIMENT DE SURFACE OU D'UN SOUS-MARIN (16) (17).

DÉSIGNATION.	EFFETS D'AFFECTATION DÉFINITIVE.	NOMBRE DE PAIRE.
Chemise modèle F1 bleu marine	N	2
Cagoule en matière aramide	N	2
Gant montant en matière aramide	N	2
Bas en laine écriue	O	2
Pochette pour accessoires de la combinaison sergé thermostable marine nationale	N	1

Combinaison sergé thermostable marine nationale	N	2
Pantalon de travail bleu bugatti ⁽¹⁸⁾	O	3
Lampe frontale	N	1
Chaussure de marin ^(18bis)	O	1

5. COMPLÉMENT COMMANDO, FUSILIER MARIN, PLONGEUR DÉMINEUR ET PERSONNEL DE LA SPECIALITÉ « ENTRAÎNEMENT PHYSIQUE MILITAIRE ET SPORTIF » (EPMS) (19)

DÉSIGNATION.	EFFETS D'AFFECTATION DÉFINITIVE.	NOMBRE DE PAIRE.
Béret drap bleu pour fusilier marin ⁽²⁰⁾	O	1
Béret drap vert ^{(21) (21bis)}	O	1
Insigne métal pour béret fusilier ^{(20) (21bis) (22)}	N	1
Ceinture sangle verte boucle verte ⁽²²⁾	N	1
Brodequin de marche à jambière attenante ^{(22) (23)}	N	1
Chaussure de combat centre Europe	O	1
Chaussure de brousse modèle F2 tige haute ⁽²²⁾	N	1
Chemise modèle F1 vert ⁽²²⁾	N	2
Jersey avec pattes d'épaules vert ⁽²²⁾	N	1

Mi-bas vert OTAN laine polyester pied bouclette	O	3 ⁽²⁴⁾
Pantalon de combat T4S2 théâtre européen ⁽²²⁾ ⁽²⁵⁾	N	2 ⁽²⁶⁾
Sous-vêtement vert jambes longues 200gr	O	2
Sous-vêtement vert manches longues 200 gr	O	2
Veste de combat T4S2 théâtre européen ⁽²²⁾ ⁽²⁵⁾	N	2 ⁽²⁶⁾
Gilet de corps coyote	O	5 ⁽²⁷⁾
Blouson fourrure polaire ⁽²²⁾	N	1
Patch « FUSILIERS MARINS » ⁽²⁰⁾ ^(20bis)	N	1

6. COMPLÉMENT PERSONNEL AFFECTÉ OU MIS POUR EMPLOI SUR SOUS MARIN.

DÉSIGNATION.	EFFETS D'AFFECTATION DÉFINITIVE.	NOMBRE DE PAIRE.
Chaussure de marin	O	1
Jersey à col roulé	O	1

7. COMPLÉMENT MARIN POMPIER SERVANT À TERRE (28).

DÉSIGNATION.	EFFETS D'AFFECTATION DÉFINITIVE.	NOMBRE DE PAIRE.
Polo service courant manches courtes	O	1

Polo service courant manches longues	O	1
Chemise modèle F1 bleu marine	N	2
Bas en laine écru	O	3
Brodequin incendie en cuir avec coque	N	1
Gant de protection et d'intervention	N	2
Cagoule en matière aramide	N	2
Pantalon sergé thermostable	N	2
Veste sergé thermostable	N	2

8. COMPLÉMENT PERSONNEL SPÉCIALITÉ GÉRANT DE COLLECTIVITÉ , RESTAURATION ET VIVRE (29).

DÉSIGNATION.	EFFETS D'AFFECTATION DÉFINITIVE.	NOMBRE DE /PAIRE.
Pantalon cuisinier	O	2
Chaussure de sécurité pour cuisine	O	1
Veste de cuisinier	O	2

9. COMPLÉMENT PERSONNEL CLASSÉ DANS LE PERSONNEL NAVIGANT DE L'AÉRONAUTIQUE NAVALE (30).

Blouson de vol tissu + fourrure polaire ⁽³¹⁾	N	1
Blouson de vol rafale ⁽³²⁾	N	1

Sous-vêtement flamme retardante zone chaude caleçon	O	3 ⁽³³⁾
Caleçon homme long thermostable kermel viscosse	O	3 ⁽³³⁾
Chandail thermostable	N	3 ⁽³⁴⁾
Chaussette de vol temps chaud ⁽³⁵⁾	O	4
Chaussure vol climat chaud ⁽³⁵⁾	N	1
Chaussure vol climat tempéré	N	1
Combinaison de vol cabine étroite SFTV 160 kaki clair (sable) ⁽³⁵⁾	N	2
Combinaison de vol cabine étroite SFTV 160 vert OTAN ⁽³⁵⁾	N	2
Combinaison de vol cabine étroite SFTV 200 vert OTAN	N	2 ⁽³⁴⁾
Couteau PN hélico avec étui ⁽³⁵⁾	N	1
Ecusson France PN (cocarde) ⁽³⁵⁾	N	2
Gant de vol ⁽³²⁾	N	2
Gant peau vol personnel A.L.A.T. ⁽³⁶⁾	N	2 ⁽³⁴⁾
Sous-vêtement flamme retardante zone chaude gilet	O	3 ⁽³³⁾
Gilet de corps thermostable	O	3 ⁽³³⁾
Lunettes de soleil ⁽³⁵⁾ ⁽³⁷⁾	O	1

Mi-bas de vol ignifugés A.L.A.T.	O	4 ⁽³³⁾
Poche amovible combinaison cabine étroite ⁽³²⁾	N	2
Protections auditives passives PN ⁽³⁵⁾	O	1
Sous-casque vol anti-sueur ⁽³⁵⁾	O	2 ⁽³⁸⁾
Sous-vêtement chaud de vol ⁽³⁵⁾	O	2
Valise rigide ⁽³⁵⁾	N	1
Sacoche à documents de vol ⁽³⁹⁾	N	1
Sac à paquetage ⁽³⁵⁾	N	1

10. COMPLÉMENT ZONE CHAUDE (GARNISON DE ROCHEFORT ET GARNISONS DE L'ARRONDISSEMENT MARITIME ATLANTIQUE IMPLANTÉES AU SUD DE CETTE VILLE / ARRONDISSEMENT MARITIME MÉDITERRANÉE) (40) (41).

DÉSIGNATION.	EFFETS D'AFFECTATION DÉFINITIVE.	NOMBRE DE PAIRE.
Sangle textile blanche avec ferret	N	1
Pantalon blanc polyester viscose	O	2
Veston blanc	N	1
Mi-chaussette polyamide blanche	O	2
Chaussure cuir blanc	O	1

11. COMPLÉMENT ZONE TROPICALE (TOUTES RÉGIONS SITUÉES ENTRE LES TROPIQUES) (EN COMPLÉMENT DES EFFETS ZONE CHAUDE) (42).

Short de service courant ⁽⁴³⁾	O	2
Chaussure de marin ⁽⁴³⁾ ⁽⁴⁴⁾	O	1
Culotte courte outre-mer bariolée théâtre européen ⁽⁴⁵⁾ ⁽⁴⁶⁾	N	2
Chemisette outre-mer bariolée théâtre européen ⁽⁴⁵⁾ ⁽⁴⁶⁾	N	2

12. EFFET TENUE DE SOIRÉE (47) (48).

DÉSIGNATION.	EFFETS D'AFFECTATION DÉFINITIVE.	NOMBRE DE /PAIRE.
Spencer blanc	O	1
Spencer bleu	O	1
Pantalon de soirée bleu	O	1
Chemise de soirée ⁽⁴⁹⁾ ⁽⁵⁰⁾	O	1
Nœud papillon noir ⁽⁴⁹⁾ ⁽⁵⁰⁾	O	1
Ceinture de soirée	O	1
Pattes d'épaules de soirée	O	1

13. COMPLÉMENT POUR LES QUARTIERS-MAÎTRES PROMUS SECONDS MAÎTRES (EN ACTIVITÉ DE SERVICE OU SERVANT DANS LA RÉSERVE OPÉRATIONNELLE).

DÉSIGNATION.	EFFETS D'AFFECTATION DÉFINITIVE.	NOMBRE /DE PAIRE.
Bandeau casquette	N	2

Casquette + coiffe blanche	O	2
Ecusson pression	N	2
Coiffe casquette blanche	N	2
Manteau uniforme officier et officier marinier (51) (52)	N	1
Pantalon bleu croisé laine polyester	O	2
Veston bleu croisé laine polyester	N	2
Chemise blanche homme	O	3
Chemisette blanche homme	O	3
Cravate régata noire	N	2
Gant blanc	N	1
Gant cuir noir	N	1
Insigne brodé auto agrippant	N	1
Manchon ancre	N	1
Patte d'épaule ancre	N	1

14. COMPLÉMENT POUR OFFICIER ET OFFICIER MARINIER DE LA SPÉCIALITÉ DE MUSICIEN DE LA FLOTTE (53).

DÉSIGNATION.	EFFETS D'AFFECTATION DÉFINITIVE.	NOMBRE DE PAIRE.
--------------	----------------------------------	------------------

Pantalon blanc polyester viscosé	O	1
Veston blanc	N	1
Chaussure cuir blanc	O	1
Coiffe casquette blanche	N	1
Chemise blanche homme	O	1

Notes

(1) 2 à l'incorporation pour le personnel de spécialité atelier naval, mécanicien, électricien, mécanicien d'armes, manœuvrier, porteur, avionique, « sécurité et logistique » ou dès l'admission dans les forces sous-marines pour le personnel de la spécialité électronicien d'armes (ELARM).

(2) Non délivré aux officiers sous contrat (OSC) de spécialité état-major.

(3) 1 à l'incorporation pour les OSC de spécialité état-major.

(4) Pour les élèves de l'école navale : délivrance de la deuxième casquette + coiffe blanche à l'incorporation.

(5) pour les EOPAN : délivrance des effets à l'issue de la phase d'évaluation en vol.

(6) Délivrance jusqu'à épuisement des stocks.

(7) 3 à l'incorporation pour les OSC de spécialité état-major.

(8) 4 à l'incorporation pour les OSC de spécialité état-major.

(9) (9) 2 à l'incorporation pour les élèves de l'école navale.

(9bis) Non délivré aux administrateurs des affaires maritimes.

(9ter) Délivrance à l'incorporation dès que l'effet sera approvisionné.

(10) Pour les EOPAN : délivrance à l'issue de la phase d'évaluation en vol.

(11) Complément délivré également au réserviste de la réserve opérationnelle lors de sa promotion au grade de premier maître.

(12) Non délivré aux volontaires élèves officiers de la marine marchande et aux officiers élèves polytechniciens cycles long et court.

(13) Non délivré au personnel des affaires maritimes.

(14) Officier marinier et aspirant : noire ; officier subalterne : frange or ; officier supérieur : gland or ; officier général : gland or avec nombre d'étoiles correspondant au grade (ou au rang dans le grade).

(15) Uniquement délivré au personnel des affaires maritimes.

(16) Les élèves officiers de l'école navale (uniquement les officiers de carrière du corps des officiers de marine et les officiers sous contrat du corps des officiers de marine des spécialités OPS et ENERG) percevront, avant leur départ en mission GEAOM, à titre individuel, ce complément embarqué.

(17) Sont considérées comme formations embarquées :

- les formations de l'aéronautique navale suivantes et leurs détachements embarqués : 4F - 11F - 12F - 17F - 22S - 31F - 33F - 34F - 35F - 36F - CENTEX GAÉ ;

- les marins affectés sur des postes « RENFORT GAÉ » de l'AIA Bretagne.

(18) Délivré uniquement :

- à tout le personnel des BAN embarqué ou non, de spécialité ou certifié pont d'envol, avionique, porteur et maintenance aéronautique ;

- au personnel affecté porte-avions, porte-hélicoptères amphibie des services installations aviation et PEH – justification par ordre particulier commandant d'unité.

(18 bis) Délivré uniquement aux marins mutés à bord des voiliers-école Belle Poule, Mutin, Etoile et La Grande Hermine.

(19) Délivré également :

- à tout le personnel affecté dans une unité COMMANDO, à la flottille amphibie (FLOPHIB) de Toulon et dans un groupement de plongeurs démineurs (Manche, Atlantique, Méditerranée) ;

- aux FMIR FUSIL ;

- aux réservistes qui n'appartiennent pas à la spécialité de fusilier marin mais qui occupent des fonctions de protection défense (PRODEF) dans les unités de fusiliers marins (UFM) ; justification par ordre particulier du commandant d'unité ;

- aux volontaires des armées (VLT) de spécialité « protection des forces » (PROFOR).

(20) Délivré uniquement au personnel de spécialité FUSIL, aux FMIR FUSIL, aux VLT PROFOR et aux réservistes qui n'appartiennent pas à la spécialité de FUSIL mais qui occupent des fonctions de PRODEF en UFM.

(20bis) Délivrance à l'incorporation dès que l'effet sera approvisionné.

(21) Délivré uniquement au fusilier marin certifié commando de marine.

(21bis) Délivrance également à tout le personnel affecté dans une unité COMMANDO avec port soit de l'insigne COMMANDOS MARINE si le marin est certifié commando soit de l'insigne sans ledit marquage s'il n'est pas certifié commando.

(22) Effets réintégrés à l'issue de la période de réserve pour les FMIR FUSIL et les réservistes qui ne sont pas de la spécialité de FUSIL mais qui occupent des fonctions de PRODEF en UFM.

(23) Non délivré au personnel EPMS.

(24) 2 pour les FMIR FUSIL et les réservistes qui ne sont pas de la spécialité de FUSIL mais qui occupent des fonctions de PRODEF en UFM.

(25) Version zone chaude et/ou zone tempérée.

(26) 3 pour les FUSIL, les VLT PROFOR, le personnel commando ainsi que tout le personnel affecté dans une unité COMMANDO.

(27) 3 pour FMIR FUSIL et réservistes qui ne sont pas à la spécialité de FUSIL mais qui occupent des fonctions de PRODEF en UFM.

(28) Non délivré au marin pompier servant au bataillon des marins pompiers de Marseille et aux pompiers embarqués.

(29) Délivrance au début de la formation élémentaire métier.

(29) Délivrance au début de la formation élémentaire métier.

(30) Dotation individuelle selon 4 types de paquetage (personnel navigant (PN) chasse – PN hélico – PN patrouille de surveillance et d'intervention maritime (PATSIMAR) et PN occasionnel) comme suit :

- collection individuelle de base pour le personnel PN affecté dans une unité « volante » c'est-à-dire : flottilles – escadrilles – détachements embarqués – centres d'expertise (CENTEX) – détachements CEPA et écoles ;

- collection individuelle temporaire (PN occasionnel) pour le personnel n'étant pas affecté dans une unité « volante » citée ci-dessus.

Pour les élèves en école :

- pour les élèves passant par l'Ecole d'initiation au pilotage (EIP 50S) : collection occasionnelle allégée délivrée aux élèves pilotes durant la phase d'évaluation en vol. Délivrance du reste de la collection à l'issue de la phase d'évaluation en vol. En cas d'échec durant cette phase, la collection est restituée ;

- pour les élèves du centre d'entraînement et de formation de l'aéronautique navale (CEFAE) : collection occasionnelle allégée (neuve ou d'occasion) délivrée aux élèves incorporés dans un cursus personnel navigant tactique (PNTAC). Délivrance du reste de la collection à la fin du cours si réussite. En cas d'échec durant le cursus PNTAC, la collection est restituée.

(31) Délivré également au personnel PN des unités « chasse » jusqu'à approvisionnement suffisant en blouson de vol rafale.

(32) Délivré uniquement pour le personnel PN muté dans une unité « chasse ».

(33) 2 pour le personnel PN occasionnel.

- (34) 1 pour le personnel PN occasionnel.
- (35) Délivré uniquement pour le personnel PN muté dans une unité « volante ».
- (36) Non délivré au personnel PN muté dans une unité « chasse ».
- (37) Article en voie d'abandon sans substitution.
- (38) 1 pour le personnel PN muté dans une unité « PATSIMAR ».
- (39) Délivré uniquement au personnel PN muté dans une unité « chasse » ou « PATSIMAR ».
- (40) Pour élève en formation à l'école navale allemande (EFENA) : délivrance à l'incorporation.
- (41) Pour EOPAN : délivrance à la fin de la phase d'évaluation en vol.
- 42) Pour EFENA : délivrance à l'incorporation.
- (43) Non délivré au personnel COMMANDO, FUSIL, VLT PROFOR et EPMS.
- (44) Non délivré au QMM réserviste de la réserve citoyenne et au personnel de la réserve opérationnelle servant au titre du contrat de formation militaire initiale de réserviste (FMIR) ayant précédemment effectué une PMM.
- (45) Délivré uniquement au personnel COMMANDO, à tout le personnel affecté dans une unité COMMANDO, aux fusiliers marins, aux VLT PROFOR, aux plongeurs démineurs et aux EPMS.
- (46) Non délivré au QMM réserviste de la réserve citoyenne.
- (47) Uniquement pour personnel officier : dotation initiale : coupon, accessoires et confection à titre gratuit. Renouvellement et entretien des effets (re-galonnage, retouches, etc.) sur compte de points.
- (48) Les chaussures vernies sont tolérées mais non délivrées. Les chaussures de spencer sont les chaussures noires modèle cadre.
- (49) Acquisition autorisée pour le personnel officier marinier supérieur : délivrance initiale à titre gratuit. Renouvellement et entretien des effets sur compte de points.
- (50) Acquisition autorisée pour le personnel officier marinier subalterne de la spécialité de musicien de la flotte : délivrance initiale à titre gratuit. Renouvellement et entretien des effets sur compte de points.
- (51) Non délivré au réserviste de la réserve opérationnelle.
- (52) Délivrance jusqu'à épuisement des stocks.
- (53) Allocation d'une tenue blanche gratuite tous les deux ans.

ANNEXE II.

FICHE HABILLEMENT A2 - PERSONNEL FÉMININ OFFICIER, OFFICIER MARINIER, ADMINISTRATEUR DES AFFAIRES MARITIMES, ÉLÈVE OFFICIER PILOTE DE L'AÉRONAUTIQUE NAVALE, QUARTIER-MÂÎTRE DE LA FLOTTE.

1. EFFETS DÉLIVRÉS À L'INCORPORATION.

Bonnet de mer laine	O	1	1	/
Combinaison de travail bleu clair	O	1 ⁽¹⁾ 2 ⁽²⁾	1	/
Surveste de sortie femme	N	1	1	/

Chaussure de service courant	O	1	1	/
Polo service courant manches courtes	O	2 ⁽³⁾	2	/
Polo service courant manches longues	O	2 ⁽³⁾	2	/
Pantalon de service courant	O	2 ⁽³⁾	2	/
Jersey avec pattes d'épaules bleu marine	N	1	1	/
Tricot bleu de service courant marine nationale	O	2	2	/
Pantalon de survêtement	O	1	1	/
Veste de survêtement	O	1	1	/
Mi-chaussettes en laine et polyamide noire	O	3	3	/
Porte-documents noir	N	1	1	/
Sac à paquetage bleu	N	1	1	/
Sangle textile bleue avec ferret et boucle dorée	N	2	1	1
Plaque identité + chaînette	N	1	1	/
Ecusson pression	N	2	1	1
Cravate régata noire ⁽⁴⁾	N	2	1	1
Gant blanc ⁽⁴⁾	N	1 ⁽⁵⁾	1	/
Manchon ancre	N	1	1	/

Patte d'épaule ancre ⁽⁴⁾	N	1	1	/
Insigne brodé auto agrippant ⁽⁴⁾	N	1	1	/
Chaussure basse noire ⁽⁴⁾	O	1 ⁽⁵⁾	1	/
Chemisette blanche femme ⁽⁴⁾	O	3 ⁽⁶⁾ 7 ⁽⁷⁾	2	1
Chemisier blanc femme ⁽⁴⁾	O	3 ⁽⁷⁾	2	1
Coiffe blanche tricorne ⁽⁸⁾	N	4	2	2
Escarpin noir ⁽⁴⁾	O	1	/	1
Gant cuir noir ⁽⁴⁾	N	1	1	/
Jupe bleue ⁽⁴⁾	O	1	/	1
Manteau officier et officier marinier ⁽⁴⁾ ⁽⁹⁾ ⁽¹⁰⁾	N	1	/	1
Pantalon bleu ⁽⁴⁾	O	2 ⁽¹¹⁾ 12 ⁽¹²⁾	1	1
Tricorne bleu marine ⁽¹³⁾	O	2	1	1
Insigne de tricorne (à partir de maître) ⁽⁴⁾	N	2	1	1
Veste bleue ⁽⁴⁾	N	2	1	1
Patch « MARINE NATIONALE » ^(13bis) ^(13ter)	N	1	1	/

2. COMPLÉMENT OFFICIER, ADMINISTRATEUR DES AFFAIRES MARITIMES, OFFICIER MARINIER SUPÉRIEUR ET ÉLÈVE OFFICIER PILOTE DE L'AÉRONAUTIQUE NAVALE (14) (15) (16).

DÉSIGNATION.	EFFETS D'AFFECTION DÉFINITIVE.	NOMBRE DE PAIRE.
Bélière grande soie noire (17)	N	1
Bélière petite soie noire	N	1
Dragonne noire (18)	N	1
Sabre (17)	N	1
Epée (19)	N	1

3. COMPLÉMENT DÉLIVRÉ UNIQUEMENT AUX ÉLÈVES DE L'ÉCOLE NAVALE (OFFICIERS DE CARRIÈRE DU CORPS DES OFFICIERS DE MARINE).

DÉSIGNATION.	NOMBRE DE PAIRE.	DÉLIVRANCE À L'INCORPORATION.	DÉLIVRANCE EN FIN DE PÉRIODE PROBATOIRE.
Insigne métal pour béret école navale	1	/	1
Béret drap bleu pour fusilier marin	1	/	1
Ceinture sangle verte boucle verte	1	/	1
Chaussure de combat centre Europe	1	/	1
Chaussure de brousse modèle F2 tige haute	1	/	1
Chemise modèle F1 vert	2	/	2
Jersey avec pattes d'épaules vert	1	/	1
Mi-bas vert laine-polyester pied bouclette	3	/	3

Pantalon de combat T4S2 théâtre européen (zone tempérée)	2	/	2
Veste de combat T4S2 théâtre européen (zone tempérée)	1	/	1
Blouson fourrure polaire	1	/	1
Gilet de corps coyote	3	/	3

4. COMPLÉMENT POUR PERSONNEL AFFECTÉ, MIS POUR EMPLOI OU PLACÉ EN SUBSISTANCE À BORD D'UN BÂTIMENT DE SURFACE OU D'UN SOUS-MARIN (20) (21).

DÉSIGNATION.	EFFETS D'AFFECTATION DÉFINITIVE.	NOMBRE DE PAIRE.
Chemise modèle F1 bleu marine	N	2
Cagoule en matière aramide	N	2
Gant montant en matière aramide	N	2
Bas en laine écru	O	2
Pochette pour accessoires de la combinaison sergé thermostable marine nationale	N	1
Pantalon de travail bleu bugatti ⁽²²⁾	N	3
Combinaison sergé thermostable marine nationale	O	2
Lampe frontale	N	1
Chaussure de marin ^(22 bis)	O	1

5. COMPLÉMENT POUR PERSONNEL COMMANDO, FUSILIER MARIN, PLONGEUR DÉMINEUR ET PERSONNEL DE LA SPÉCIALITÉ EPMS (23).

DÉSIGNATION.	EFFETS D'AFFECTATION DÉFINITIVE.	NOMBRE DE PAIRE.
Béret drap bleu pour fusilier marin ⁽²⁴⁾	O	1
Béret drap vert ^{(25) (25 bis)}	O	1
Insigne métal pour béret fusilier ^{(24) (25 bis) (25)}	N	1
Ceinture sangle verte boucle verte ⁽²⁶⁾	N	1
Brodequin de marche à jambière attenante ^{(26) (27)}	N	1
Chaussure de combat centre Europe	O	1
Chaussure de brousse modèle F2 tige haute ⁽²⁶⁾	N	1
Chemise modèle F1vert ⁽²⁶⁾	N	2
Jersey avec pattes d'épaule vert ⁽²⁶⁾	N	1
Mi-bas vert OTAN laine polyester pied bouclette	O	3 ⁽²⁸⁾
Pantalon de combat T4S2 théâtre européen ^{(26) (29)}	N	2 ⁽³⁰⁾
Sous-vêtement vert jambes longues 200 gr	O	2
Sous-vêtement vert manches longues 200 gr	O	2
Veste de combat T4S2 théâtre européen ^{(26) (28)}	N	2 ⁽³⁰⁾

Gilet de corps coyote	O	5 ⁽³¹⁾
Blouson fourrure polaire ⁽²⁶⁾	N	1
Patch « FUSILIERS MARINS » ⁽²⁴⁾ (24bis)	N	1

6. COMPLÉMENT POUR PERSONNEL AFFECTÉ OU MIS POUR EMPLOI SUR SOUS-MARIN.

DÉSIGNATION.	EFFETS D'AFFECTATION DÉFINITIVE.	NOMBRE DE /PAIRE.
Chaussure de marin	O	1
Jersey à col roulé	O	1

7. COMPLÉMENT POUR PERSONNEL MARIN POMPIER SERVANT À TERRE (32).

DÉSIGNATION.	EFFETS D'AFFECTATION DÉFINITIVE.	NOMBRE DE PAIRE.
Polo service courant manches courtes	O	1
Polo service courant manches longues	O	1
Chemise modèle F1 bleu marine	N	2
Bas en laine écrue	O	3
Brodequin incendie en cuir avec coque	N	1
Gant de protection et d'intervention	N	2
Cagoule en matière aramide	N	2

Pantalon sergé thermostable	N	2
Veste sergé thermostable	N	2

8. COMPLÉMENT POUR PERSONNEL DE SPÉCIALITÉ GÉRANT DE COLLECTIVITÉ, RESTAURATION ET VIVRE (33).

DÉSIGNATION.	EFFETS D'AFFECTATION DÉFINITIVE.	NOMBRE DE /PAIRE.
Pantalon cuisinier	O	2
Chaussure de sécurité pour cuisine	O	1
Veste de cuisinier	O	2

9. COMPLÉMENT POUR PERSONNEL CLASSÉ DANS LE PERSONNEL NAVIGANT DE L'AÉRONAUTIQUE NAVALE (34).

DÉSIGNATION.	EFFETS D'AFFECTATION DÉFINITIVE.	NOMBRE DE /PAIRE.
Blouson de vol tissu + fourrure polaire ⁽³⁵⁾	N	1
Blouson de vol rafale ⁽³⁶⁾	N	1
Sous-vêtement flamme retardante zone chaude caleçon	O	3 ⁽³⁷⁾
Caleçon homme long thermostable kermel viscose	O	3 ⁽³⁷⁾
Chandail thermostable	N	3 ⁽³⁸⁾
Chaussette de vol temps chaud ⁽³⁹⁾	O	4

Chaussure vol climat chaud ⁽³⁹⁾	N	1
Chaussure vol climat tempéré	N	1
Combinaison vol cabine étroite SFTV 160 kaki clair (sable) ⁽³⁹⁾	N	2
Combinaison vol cabine étroite SFTV 160 vert OTAN ⁽³⁹⁾	N	2
Combinaison vol cabine étroite SFTV 200 vert OTAN	N	2 ⁽³⁸⁾
Couteau PN hélico avec étui ⁽³⁹⁾	N	1
Ecusson France PN (cocarde) ⁽³⁹⁾	N	2
Gant de vol ⁽³⁶⁾	N	2
Gant peau vol personnel A.L.A.T. ⁽⁴⁰⁾	N	2 ⁽³⁸⁾
Sous-vêtement flamme retardante zone chaude gilet	O	3 ⁽³⁷⁾
Gilet de corps thermostable	O	3 ⁽³⁷⁾
Lunettes de soleil ⁽³⁹⁾ ⁽⁴¹⁾	O	1
Mi-bas de vol ignifugés A.L.A.T.	O	4 ⁽³⁷⁾
Poche amovible combinaison cabine étroite ⁽³⁶⁾	N	2
Protections auditives passives PN ⁽³⁹⁾	O	1
Sous-casque vol anti-sueur ⁽³⁹⁾	O	2 ⁽⁴²⁾

Sous-vêtement chaud de vol ⁽³⁹⁾	O	2
Valise rigide ⁽³⁹⁾	N	1
Sacoche à documents de vol ⁽⁴³⁾	N	1
Sac à paquetage ⁽³⁹⁾	N	1

10. COMPLÉMENT ZONE CHAUDE (GARNISON DE ROCHEFORT ET GARNISONS DE L'ARRONDISSEMENT MARITIME ATLANTIQUE IMPLANTÉES AU SUD DE CETTE VILLE / ARRONDISSEMENT MARITIME MÉDITERRANÉE) (44) (45) .

DÉSIGNATION.	EFFETS D'AFFECTATION DÉFINITIVE.	NOMBRE DE PAIRE.
Sangle textile blanche avec ferret	N	1
Mi-chaussette polyamide blanche ⁽⁴⁶⁾	O	2
Chaussure basse blanche ⁽⁴⁶⁾	O	1
Escarpin blanc ⁽⁴⁷⁾	O	1
Jupe blanche ⁽⁴⁷⁾	O	1
Pantalon blanc	O	2
Veste blanche manches longues	N	1

11. COMPLÉMENT ZONE TROPICALE (TOUTES RÉGIONS SITUÉES ENTRE LES TROPIQUES) (EN COMPLÉMENT DES EFFETS ZONE CHAUDE) (48).

DÉSIGNATION.	EFFET D'AFFECTATION DÉFINITIVE.	NOMBRE DE /PAIRE.
--------------	---------------------------------	-------------------

Short de service courant ⁽⁴⁹⁾	O	2
Chaussure de marin ^{(49) (50)}	O	1
Culotte courte outre-mer bariolée théâtre européen ⁽⁵¹⁾ ⁽⁵²⁾	N	2
Chemisette outre-mer bariolée théâtre européen ^{(51) (52)}	N	2

12. EFFET TENUE DE SOIRÉE (53) (54).

DÉSIGNATION.	EFFETS D'AFFECTATION DÉFINITIVE.	NOMBRE /DE PAIRE.
Boléro blanc	O	1
Boléro bleu	O	1
Jupe longue pour tenue de soirée	O	1
Chemisier pour tenue de soirée ^{(55) (56)}	O	1
Lavallière	O	1
Nœud papillon noir ^{(55) (56)}	O	1
Pattes d'épaules pour tenue de soirée	O	1

13. COMPLÉMENT POUR QUARTIER MÂÎTRE DE LA FLOTTE ISSU D'UN RECRUTEMENT INTERNE (MOUSSE, VOLONTAIRE QUARTIER MÂÎTRE).

DÉSIGNATION.	EFFETS D'AFFECTATION DÉFINITIVE	NOMBRE DE /PAIRE.
--------------	---------------------------------------	-------------------

Combinaison de travail bleu clair ⁽⁵⁷⁾	O	1
Sangle textile bleue avec ferret et boucle dorée	N	1
Ecusson pression	N	1
Cravate régates noire	N	1
Chemisette blanche femme	O	1
Chemisier blanc femme	O	1
Coiffe blanche tricolore	N	2
Escarpin noir	O	1
Jupe bleue	O	1
Manteau uniforme femme ⁽⁵⁸⁾	N	1
Tricolore bleu marine	O	1

14. COMPLÉMENT POUR OFFICIER, OFFICIER MARINIER ET QUARTIER-MAÎTRE DE LA SPÉCIALITÉ DE MUSICIEN DE LA FLOTTE (59).

DÉSIGNATION.	NOMBRE DE /PAIRE.
Chaussure basse blanche	1
Pantalon blanc	1
Veste blanche manches longues	1
Jupe blanche	1

Chemisette blanche femme	1
Coiffe blanche de tricorne	1
Chemise blanche femme	1
Escarpin blanc	1

Notes

- (1) 2 à l'incorporation pour le personnel de spécialité atelier naval, mécanicien, électricien, mécanicien d'arme, manœuvrier, porteur, avionique, matelot machine, pont, maintenance aéronautique, « sécurité et logistique » ou dès l'admission dans les forces sous-marines pour le personnel de la spécialité électronicien d'armes (ELARM).
- (2) Non délivré aux OSC de spécialité état-major.
- (3) 1 à l'incorporation pour les OSC de spécialité état-major.
- (4) Pour les EOPAN : délivrance des effets à la fin de la phase d'évaluation en vol.
- (5) 2 à l'incorporation pour les élèves de l'école navale.
- (6) 5 à l'incorporation pour les QMF MUSIF mention bagadou.
- (7) 4 à l'incorporation pour les OSC de la spécialité état-major.
- (8) Pour les EOPAN : 1 effet délivré à l'incorporation et les 3 autres à la fin de la phase d'évaluation en vol.
- (9) Non délivré aux QMF de spécialité musicien de la flotte (MUSIF) mention bagadou (Bagad de Lann-Bihoué).
- (10) Délivrance jusqu'à épuisement des stocks ;
- (11) 3 à l'incorporation aux QMF MUSIF mention bagadou.
- (12) 3 à l'incorporation aux OSC de la spécialité état-major.
- (13) Pour les élèves de l'école navale : délivrance du deuxième tricorne à l'incorporation.
- (13bis) Non délivré aux administrateurs des affaires maritimes.
- (13ter) Délivrance à l'incorporation dès que l'effet sera approvisionné.
- (14) Pour EOPAN : délivrance à l'issue de la fin de la phase d'évaluation en vol.
- (15) Complément délivré également au réserviste de la réserve opérationnelle dès sa promotion au grade de premier maître.
- (16) Non délivré aux volontaires élèves officiers de la marine marchande et aux officiers élèves polytechniciens cycles long et court.
- (17) Non délivré au personnel des affaires maritimes.
- (18) Officier marinier et aspirant : noire / officier subalterne : frange or / officier supérieur : gland or / officier général : gland or avec nombre d'étoiles correspondant au grade (ou au rang dans le grade).
- (19) Uniquement délivré au personnel des affaires maritimes.
- (20) Les élèves officiers de l'école navale (uniquement les officiers de carrière du corps des officiers de marine et les officiers sous contrat du corps des officiers de marine des spécialités OPS et ENERG) percevront, avant leur départ en mission GEAOM, à titre individuel, ce complément embarqué.
- (21) Sont considérées comme formations embarquées :
- les formations de l'aéronautique navale suivantes ainsi que leurs détachements embarqués: 4F – 11F – 12F – 17F – 22S – 31F – 33F – 34F – 35F – 36F – CENTEX GAÉ.

- les marins affectés sur des postes « RENFORT GAÉ » de l'AIA Bretagne

(22) Délivré uniquement :

- à tout le personnel des BAN embarqué ou non, de spécialité ou certifié pont d'envol, avionique, porteur et maintenance aéronautique.
- au personnel affecté porte-avions, porte-hélicoptères amphibie des services installations aviation et PEH – justification par ordre particulier du commandant d'unité.

(22 bis) Délivré uniquement aux marins mutés à bord des voiliers-école Belle Poule, Mutin, Etoile et La Grande Hermine.

(23) Délivré également :

- à tout le personnel affecté dans une unité COMMANDO, à la flottille amphibie (FLOPHIB) de Toulon et dans un groupement de plongeurs démineurs (Manche, Atlantique, Méditerranée) ;
- aux FMIR FUSIL ;
- aux réservistes qui n'appartiennent pas à la spécialité de FUSIL mais qui occupent des fonctions de protection défense (PRODEF) dans les unités de fusiliers marins (UFM) ; justification par ordre particulier du commandant d'unité.
- aux volontaires des armées (VLT) de spécialité « protection des forces » (PROFOR).

(24) Délivré uniquement au personnel de spécialité FUSIL, aux FMIR FUSIL, aux VLT PROFOR et aux réservistes qui n'appartiennent pas à la spécialité de FUSIL mais qui occupent des fonctions de PRODEF en UFM.

(24 bis) Délivrance à l'incorporation dès que l'effet sera approvisionné.

(25) Délivré uniquement au fusilier marin certifié commando de marine

(25bis) Délivrance également du bérêt vert à tout le personnel affecté dans une unité COMMANDO avec port soit de l'insigne COMMANDOS MARINE s'il est certifié commando soit de l'insigne sans ledit marquage s'il n'est pas certifié commando.

(26) Effets réintégrés à l'issue de la période de réserve pour les FMIR FUSIL et les réservistes qui ne sont pas de spécialité FUSIL mais qui occupent des fonctions de PRODEF en UFM.

(27) Non délivré au personnel EPMS.

(28) 2 pour les FMIR FUSIL et les réservistes qui ne sont pas de la spécialité de FUSIL mais qui occupent des fonctions de PRODEF en UFM.

(29) Version zone chaude et/ou zone tempérée.

(30) 3 pour les FUSIL, les VLT PROFOR, le personnel commando ainsi que tout le personnel affecté dans une unité COMMANDO.

(31) 3 pour les FMIR FUSIL et les réservistes qui ne sont pas de la spécialité FUSIL mais qui occupent des fonctions de PRODEF en UFM.

(32) Non délivré au marin pompier servant au bataillon des marins pompiers de Marseille et aux pompiers embarqués.

(33) Délivrance dès le début de la formation élémentaire métier (FEM).

(34) Dotation individuelle selon 4 types de paquetage (PN chasse – PN hélico – PN PATSIMAR et PN occasionnel) comme suit :

- collection individuelle de base pour le personnel PN affecté dans une unité « volante » : flottilles – escadrilles - détachements embarqués – centres d'expertises (CENTEX) – détachements CEPA et écoles.
- collection individuelle temporaire (PN occasionnel) pour le personnel n'étant pas affecté dans une unité « volante » citée ci-dessus.

Pour les élèves en école :

- pour les élèves passant par l'EIP : collection occasionnelle allégée délivrée aux élèves pilotes durant la phase d'évaluation en vol. Délivrance du reste de la collection à la fin de la phase d'évaluation en vol si réussite. En cas d'échec durant la phase d'évaluation en vol, la collection est restituée ;
- pour les élèves du CEFAE : collection occasionnelle allégée (neuve ou d'occasion) délivrée aux élèves incorporés dans un cursus PNTAC. Délivrance du reste de la collection à la fin du cours si réussite. En cas d'échec durant le cursus PNTAC, la collection est restituée.

(35) Y compris pour le personnel PN des unités « chasse » jusqu'à approvisionnement suffisant en blouson de vol rafale.

(36) Délivré uniquement pour le personnel PN muté dans une unité « chasse ».

(37) 2 pour le personnel PN occasionnel.

- (38) 1 pour le personnel PN occasionnel.
- (39) Délivré uniquement pour le personnel PN muté dans une unité « volante ».
- (40) Non délivré au personnel PN muté dans une unité « chasse ».
- (41) Article en voie d'abandon sans substitution.
- (42) 1 pour le personnel PN muté dans une unité « PATSIMAR ».
- (43) Délivré uniquement au personnel PN muté dans une unité « chasse » ou « PATSIMAR ».
- (44) Pour EFENA : délivrance à l'incorporation.
- (45) Pour EOPAN : délivrance à la fin de la phase d'évaluation en vol.
- (46) Non délivré au QMM de la réserve citoyenne ayant précédemment effectué une PMM et au réserviste de la réserve opérationnelle servant au titre du contrat de formation militaire initiale de réserviste (FMIR) ayant précédemment effectué une PMM.
- (47) Non délivré au personnel réserviste de la réserve citoyenne.
- (48) Pour EFENA : délivrance à l'incorporation.
- (49) Non délivré au personnel COMMANDO, FUSIL, VLT PROFOR et EPMS.
- (50) Non délivré au QMM de la réserve citoyenne ayant précédemment effectué une PMM et au réserviste de la réserve opérationnelle servant au titre du contrat de formation militaire initiale de réserviste ayant précédemment effectué une PMM.
- (51) Uniquement délivré au personnel COMMANDO, FUSIL, VLT PROFOR, PLONGEUR DEMINEUR et EPMS.
- (52) Non délivré au QMM de la réserve citoyenne.
- (53) Uniquement personnel officier : dotation initiale : coupon, accessoires et confection à titre gratuit. Renouvellement et entretien des effets (retouches, galonnage, etc.) sur compte de points.
- (54) Le sac cuir noir de soirée est toléré mais non délivré. L'usage d'un sac à main prive est autorisé sous réserve qu'il ne déroge pas à la règle de discrétion en usage dans la marine (couleur sombre).
- (55) Acquisition autorisée pour le personnel officier marinier supérieur féminin : délivrance initiale à titre gratuit. Renouvellement sur compte de points.
- (56) Acquisition autorisée pour le personnel officier marinier subalterne de la spécialité de musicien de la flotte. Délivrance initiale à titre gratuit. Renouvellement sur compte de points.
- (57) Uniquement pour le personnel machine, pont, maintenance aéronautique, « sécurité et logistique ».
- (58) Délivrance jusqu'à épuisement des stocks.
- (59) Allocation d'une tenue blanche gratuite tous les deux ans.

ANNEXE III.

FICHE HABILLEMENT A3 -- PERSONNEL MASCULIN OFFICIER (VOLONTAIRE OFFICIER ASPIRANT, VOLONTAIRE ÉLÈVE OFFICIER DE LA MARINE MARCHANDE, OFFICIER ÉLÈVE POLYTECHNICIEN CYCLE LONG), VOLONTAIRE OFFICIER MARINIER.

1. EFFETS DÉLIVRÉS À L'INCORPORATION.

DÉSIGNATION.	EFFETS D'AFFECTATION DÉFINITIVE.	NOMBRE DE PAIRE.	DÉLIVRANCE À L'INCORPORATION.	DÉLIVRANCE EN FIN DE PÉRIODE PROBATOIRE.

Bonnet de mer laine ⁽¹⁾	O	1	1	/
Combinaison de travail bleu clair	O	1 ⁽²⁾⁽³⁾	1	/
Surveste de sortie homme ⁽¹⁾	N	1	1	/
Chaussure de service courant	O	1	1	/
Polo service courant manches courtes	O	2 ⁽⁴⁾	2	/
Polo service courant manches longues	O	2 ⁽⁴⁾	2	/
Jersey avec pattes d'épaules bleu marine ⁽¹⁾	N	1	1	/
Pantalon de service courant	O	2 ⁽⁴⁾	2	/
Tricot bleu de service courant marine nationale	O	2	2	/
Veste survêtement	O	1	1	/
Pantalon survêtement	O	1	1	/
Mi-chaussette en laine et polyamide noire	O	3	3	/
Porte-documents noir ⁽⁵⁾	N	1	1	/
Sac à paquetage bleu	N	1	1	/
Sangle textile bleue avec ferret et boucle dorée	N	1	1	/
Plaque identité + chaînette	N	1	1	/
Bandeau casquette	N	1	1	/

Casquette + coiffe blanche	O	1	1	/
Ecusson pression	N	1	1	/
Coiffe casquette blanche	N	1	1	/
Pantalon bleu croisé laine polyester	O	2 ⁽⁶⁾	1	1
Veston bleu croisé laine polyester ⁽¹⁾	N	1	1	/
Chemise blanche homme	O	2 ⁽⁷⁾	2	/
Chemisette blanche homme	O	2 ⁽⁷⁾	2	/
Chaussure noire modèle cadre	O	1	1	/
Cravate régata noire	N	1	1	/
Gant blanc	N	1	1	/
Gant cuir noir	N	1	1	/
Insigne brodé auto agrippant	N	1	1	/
Manchon ancre	N	1	1	/
Patte d'épaule ancre	N	1	1	/
Patch « MARINE NATIONALE » ⁽⁸⁾ (8bis)	N	1	1	/

2. COMPLÉMENTS.

Les compléments sont délivrés dans les mêmes conditions que celles précisées en A1.

Notes

⁽¹⁾ Non délivré au volontaire en zone tropicale.

(2) 2 à l'incorporation pour les spécialités atelier naval, mécanicien, électricien, mécanicien d'armes, manœuvrier, porteur, avionique.

(3) Non délivré aux volontaires officiers aspirants (VOA) de la spécialité état-major (EM).

(4) 1 délivré à l'incorporation aux VOA EM.

(5) Non délivré au volontaire.

(6) 2 délivrés à l'incorporation aux VOA EM.

(7) 3 délivrés à l'incorporation aux VOA EM.

(8) Non délivré aux volontaires élèves officiers de la marine marchande et aux officiers élèves polytechnicien cycle court.

(8 bis) Délivrance à l'incorporation dès que l'effet sera approvisionné.

ANNEXE IV.

FICHE HABILLEMENT A4 - PERSONNEL FÉMININ OFFICIER (VOLONTAIRE OFFICIER ASPIRANT, VOLONTAIRE ÉLÈVE OFFICIER DE LA MARINE MARCHANDE, OFFICIER ÉLÈVE POLYTECHNICIEN CYCLE LONG), VOLONTAIRE OFFICIER MARINIER, VOLONTAIRE QUARTIER-MAÎTRE ET MATELOT, MOUSSE,

1. EFFETS DÉLIVRÉS À L'INCORPORATION.

DÉSIGNATION	EFFETS D'AFFECTATION DÉFINITIVE.	NOMBRE DE PAIRE.	DÉLIVRANCE À L'INCORPORATION.	DÉLIVRANCE EN FIN DE PÉRIODE PROBATOIRE.
Bonnet de mer laine ⁽¹⁾⁽²⁾	O	1	1	/
Combinaison de travail bleu clair ⁽²⁾	O	1 ⁽³⁾ (4) (5)	1	/
Surveste de sortie femme ⁽¹⁾	N	1	1	/
Chaussure de service courant	O	1	1	/
Polo service courant manches courtes ⁽⁶⁾	O	2 ⁽⁷⁾	2	/
Polo service courant manches longues ⁽⁶⁾	O	2 ⁽⁷⁾	2	/
Pantalon de service courant	O	2 ⁽⁷⁾	2	/
Jersey avec pattes d'épaules bleu marine ⁽¹⁾	N	1	1	/

Tricot bleu de service courant marine nationale ⁽⁶⁾	O	2	2	/
Pantalon de survêtement	O	1	1	/
Veste de survêtement	O	1	1	/
Mi-chaussette en laine et polyamide noire	O	3 ⁽⁸⁾	3	/
Porte-documents noir ^{(2) (9)}	N	1	1	/
Sac à paquetage bleu ⁽²⁾	N	1	1	/
Sangle textile bleue avec ferret et boucle dorée	N	1	1	/
Plaque identité + chaînette ⁽²⁾	N	1	1	/
Ecusson pression ⁽⁶⁾	N	1	1	/
Cravate régates noire ⁽²⁾	N	1	1	/
Gant blanc ⁽²⁾	N	1	1	/
Manchon ancre	N	1	1	/
Patte d'épaule ancre ⁽²⁾	N	1	1	/
Insigne brodé auto agrippant ⁽²⁾	N	1	1	/
Chaussure basse noire ^{(2) (6)}	O	1 ⁽¹⁰⁾	1	/
Chemisette blanche femme ⁽²⁾	O	2 ⁽¹¹⁾	2	/
Chemisier blanc femme ⁽²⁾	O	2 ^{(8) (11)}	2	/

Coiffe blanche tricorne ⁽⁶⁾	N	2 ⁽¹²⁾	2	/
Gant cuir noir ⁽²⁾	N	1	1	/
Caban ^{(2) (13)}	N	1	/	1
Pantalon bleu ⁽²⁾	O	2	1	1
Tricorne bleu marine ⁽⁶⁾	O	1	1	/
Veste bleue ^{(2) (9)}	N	1	1	/
Jupe bleue ⁽¹⁴⁾	O	1	0	1
Escarpin noir ⁽¹⁴⁾	O	1	0	1
Patch « MARINE NATIONALE » ⁽¹⁵⁾ (15 bis)	N	1	1	/

2. COMPLÉMENTS.

Les compléments sont délivrés dans les mêmes conditions que celles précisées en A2 exception – articles non délivrés :

DÉSIGNATION.
Escarpin blanc
Jupe blanche

Notes

⁽¹⁾ Non délivré au volontaire en zone tropicale.

⁽²⁾ Non délivré au volontaire stagiaire maistrance ou QMF. Le complément du sac/trousseau pour maistrancier ou pour QMF (fiche A2) sera délivré à l'école de maistrance ou à l'école des matelots.

⁽³⁾ 2 à l'incorporation pour le personnel de spécialité atelier naval, mécanicien, électricien, mécanicien d'armes, manœuvrier, porteur, avionique, machine, pont, maintenance aéronautique et « sécurité et logistique ».

⁽⁴⁾ Non délivré aux volontaires officiers aspirants (VOA) de la spécialité état-major (EM).

⁽⁵⁾ Non délivré aux volontaires des armées recrutés et mutés pour un CIRFA ou au SRM.

⁽⁶⁾ Non délivré au réserviste de la réserve opérationnelle servant au titre du contrat de formation militaire initiale de réserviste (FMIR) ayant

précédemment effectué une PMM.

(7) 1 délivré à l'incorporation aux VOA EM et aux volontaires des armées (VLT) recrutés et mutés pour un CIRFA ou au SRM.

(8) 1 pour le réserviste de la réserve opérationnelle servant au titre du contrat de formation militaire initiale de réserviste (FMIR) ayant précédemment effectué une PMM.

(9) Non délivré au volontaire.

(10) 2 à l'incorporation pour les mousses.

(11) 3 à l'incorporation aux VOA EM et aux VLT recrutés et mutés pour un CIRFA ou au SRM.

(12) 1 pour le volontaire stagiaire maistrance ou QMF. Le complément du sac/trousseau pour maistrancier ou pour QMF (fiche A2) lui sera délivré à l'école de maistrance ou à l'école des matelots.

(13) Délivré uniquement aux mousses jusqu'à épuisement des stocks.

(14) Délivré uniquement, à l'issue de la période probatoire, aux VOA EM et aux VLT recrutés et mutés pour un CIRFA ou au SRM.

(15) Non délivré aux volontaires élèves officier de la marine marchande et aux officiers élèves polytechniciens cycle long.

(15 bis) Délivrance à l'incorporation dès que l'effet sera approvisionné.

ANNEXE V.

FICHE HABILLEMENT A5 - PERSONNEL MASCULIN QUARTIER-MAÎTRE DE LA FLOTTE.

1. EFFETS DÉLIVRÉS À L'INCORPORATION.

DÉSIGNATION.	EFFETS D'AFFECTATION DÉFINITIVE.	NOMBRE DE PAIRE.	DÉLIVRANCE À L'INCORPORATION.	DÉLIVRANCE EN FIN DE PÉRIODE PROBATOIRE.
Combinaison de travail bleu clair	O	1 ⁽¹⁾	1	/
Bonnet de marin ⁽²⁾	O	2	1	1
Coiffe blanche pour bonnet de marin ⁽²⁾	N	2	1	1
Bonnet de mer laine	O	1	1	/
Ruban légendé ⁽²⁾	O	2	1	1
Caban ^{(2) (3) (4)}	N	1	/	1
Col amovible réversible ⁽²⁾	N	2	1	1

Vareuse bleue quartier-maître et matelot ⁽²⁾	N	2	1	1
Pantalon bleu quartier-maître et matelot ⁽²⁾	O	2 ⁽⁵⁾	1	1
Chemisette blanche quartier-maître et matelot ⁽²⁾	O	3 ⁽⁶⁾	2	1
Surveste de sortie homme	N	1	1	/
Chaussure de service courant	O	1	1	/
Pantalon de service courant	O	2	2	/
Tricot bleu de service courant marine nationale	O	2	2	/
Polo service courant manches courtes	O	2	2	/
Polo service courant manches longues	O	2	2	/
Jersey avec pattes d'épaules bleu marine	N	1	1	/
Pantalon de survêtement	O	1	1	/
Veste de survêtement	O	1	1	/
Tricot rayé ⁽²⁾	O	2	1	1
Jersey ⁽²⁾	N	1	1	1
Mi-chaussette en laine et polyamide noire	O	3	3	/
Sangle textile bleue avec ferret avec boucle dorée	N	2	1	1

Cravate marin ⁽²⁾	N	2	1	1
Porte-documents noir	N	1	1	/
Sac à paquetage bleu	N	1	1	/
Plaque identité + chaînette	N	1	1	/
Chaussure noire modèle cadre	O	1	1	/
Manchon ancre	N	1	1	/
Insigne brodé auto agrippant	N	1	1	/
Patch « MARINE NATIONALE » ⁽⁷⁾	N	1	1	/

2. COMPLÉMENTS.

Les compléments sont délivrés dans les mêmes conditions que celles précisées en A1.

Exception compléments zone chaude :

2.1. Articles non délivrés (8).

DÉSIGNATION.
Pantalon blanc polyester viscose
Veston blanc
Mi-chaussette polyamide blanche
Chaussure cuir blanc

2.2. Remplacés par

DÉSIGNATION.	EFFETS D'AFFECTATION DÉFINITIVE.	NOMBRE DE /PAIRE.

pantalon blanc à pont quartier-maître et matelot	O	2
vareuse blanche quartier-maître et matelot	N	1

3. COMPLÉMENT POUR QUARTIER-MÂTRE DE LA FLOTTE ISSU D'UN RECRUTEMENT INTERNE (MOUSSE, VOLONTAIRE QUARTIER-MÂTRE ET MATELOT).

DÉSIGNATION.	EFFETS D'AFFECTATION DÉFINITIVE.	DELIVRANCE FIN DE PERIODE PROBATOIRE.
Bonnet de marin	O	1
Coiffe blanche pour bonnet de marin	N	1
Ruban légendé	O	2
Caban (uniquement pour volontaire) ⁽⁹⁾	N	1
Vareuse bleue quartier-maître et matelot	N	1
Chemisette blanche quartier-maître et matelot	O	1
Combinaison de travail bleu clair ⁽¹⁰⁾	O	1

4. COMPLÉMENT POUR QUARTIER-MÂTRE DE LA SPÉCIALITÉ DE MUSICIEN DE LA FLOTTE (11).

DÉSIGNATION.	NOMBRE DE /PAIRE.
Pantalon blanc à pont quartier-maître et matelot	1
Vareuse blanche quartier-maître et matelot	1

Chemisette blanche quartier-maître et matelot	1
Coiffe blanche pour bonnet de marin	1
Chaussure noire modèle cadre	1

5. EFFETS DE SUBSTITUTION POUR LES QUARTIERS - MAÎTRES ET MATELOTS DE LA FLOTTE MARINS POMPIERS DE MARSEILLE. (12).

DÉSIGNATION.	EFFETS D'AFFECTATION DÉFINITIVE.	NOMBRE DE PAIRE.	DÉLIVRANCE À L'INCORPORATION.	DÉLIVRANCE FIN DE PÉRIODE PROBATOIRE.	Notes
Cravate régata noire	N	2	1	1	(1) 2 à l'incorporation pour les matelots machine, pont et maintenance aéronautique.
Casquette + coiffe blanche	O	2	1	1	(2) Non délivré aux quartiers-mâîtres de la flotte (QMF) marins pompiers de Marseille (MOPOMPIM). Voir tableau de substitution ci-dessous pour ces marins.
Ecusson pression rouge	N	2	1	1	(3) Non délivré aux QMF MUSIF mention bagadou (Bagad de Lann-Bihoué).
Coiffe casquette blanche	N	2	1	1	(4) Délivrance jusqu'à épuisement des stocks.
Pantalon bleu croisé laine polyester	O	2	1	1	(5) 3 à l'incorporation pour les QMF MUSIF mention bagadou.
Veston bleu croisé laine polyester	N	2	1	1	(6) 5 à l'incorporation pour les QMF MUSIF mention bagadou.
Chemise blanche homme	O	3	2	1	(7) Délivrance à l'incorporation dès que l'effet sera approvisionné.
Chemisette blanche homme	O	3	2	1	(8) Sauf pour les QMF MOPOMPIM pour lesquels ces effets sont délivrés.
Gant blanc	N	1	1	/	(9) Délivrance jusqu'à épuisement des stocks.
Gant cuir noir	N	1	1	/	(10) Uniquement pour le personnel matelot machine, pont, maintenance aéronautique et « sécurité et logistique ».
Patte d'épaule ancre	N	1	1	/	(11) allocation d'une tenue blanche gratuite tous les deux ans.

(12) Les QMF MOPOMPI M destinés au bataillon des

Manteau officier et officier marinier ⁽¹³⁾	N	1	/	1
---	---	---	---	---

marins pompiers de Marseille sont équipés de la tenue d'officier marinier avec les insignes rouges.

(1 3) Délivrance jusqu'à

épuisement des stocks.

ANNEXE VI.

FICHE HABILLEMENT A6 - PERSONNEL MASCULIN, MOUSSE, VOLONTAIRE QUARTIER-MÂÎTRE ET MATELOT VOLONTAIRE STAGIAIRE MAISTRANCE OU QUARTIER - MÂÎTRE DE LA FLOTTE.

1. EFFETS DÉLIVRÉS À L'INCORPORATION.

DÉSIGNATION.	EFFETS D'AFFECTATION DÉFINITIVE.	NOMBRE DE PAIRE.	DÉLIVRANCE À L'INCORPORATION.	DÉLIVRANCE EN FIN DE PÉRIODE PROBATOIRE.
Bonnet de marin ⁽¹⁾	O	1	1	/
Coiffe blanche pour bonnet de marin ⁽¹⁾	N	1	1	/
Bonnet de mer laine ^{(2) (3)}	O	1	1	/
Ruban légendé	O	1	1	/
Caban ^{(3) (4)}	N	1	/	1
Col amovible réversible ⁽³⁾	N	2	1	1
Vareuse bleue quartier-maître et matelot ^{(2) (3)}	N	1	1	/
Pantalon bleu quartier-maître et matelot ⁽³⁾	O	2 ⁽⁵⁾	1	1
Chemisette blanche quartier-maître et matelot ⁽³⁾	O	2 ⁽⁶⁾	2	/
Combinaison de travail bleu clair ^{(3) (8)}	O	1 ⁽⁷⁾	1	/

Surveste de sortie homme ⁽²⁾	N	1	1	/
Chaussure de service courant	O	1	1	/
Pantalon de service courant	O	2 ⁽⁹⁾	2	/
Tricot bleu de service courant marine nationale ⁽¹⁾	O	2	2	/
Polo service courant manches courtes ⁽¹⁾	O	2 ⁽⁹⁾	2	/
Polo service courant manches longues ⁽¹⁾	O	2 ⁽⁹⁾	2	/
Jersey avec pattes d'épaules bleu marine ⁽²⁾	N	1	1	/
Pantalon de survêtement	O	1	1	/
Veste de survêtement	O	1	1	/
Tricot rayé ^{(2) (3)}	O	2	1	1
Jersey ^{(2) (3)}	N	1	1	/
Mi-chaussette en laine et polyamide noire	O	3 ⁽¹⁰⁾	3	/
Sangle textile bleue avec ferret et boucle dorée	N	1	1	/
Cravate marin ⁽³⁾	N	1	1	/
Porte-documents noir ^{(3) (11)}	N	1	1	/
Sac à paquetage bleu ⁽³⁾	N	1	1	/
Plaque identité + chaînette ⁽³⁾	N	1	1	/

Chaussure noire modèle cadre (1) (3)	O	1 ⁽¹²⁾	1	/
Manchon ancre	N	1	1	/
Insigne brodé auto agrippant (3)	N	1	1	/
Patch « MARINE NATIONALE » (13)	N	1	1	/

2. COMPLÉMENTS.

Les compléments sont délivrés dans les mêmes conditions que celles précisées en A1.

Exception – compléments zone chaude :

2.1. Articles non délivrés.

DÉSIGNATION.
Pantalon blanc polyester viscose
Veston blanc
Mi-chaussette polyamide blanche
Chaussure cuir blanc

2.2. Remplacés par

DÉSIGNATION.	EFFETS D'AFFECTATION DÉFINITIVE.	NOMBRE DE /PAIRE.
Pantalon blanc à pont quartier-maître et matelot	O	2
Vareuse blanche quartier-maître et matelot	N	1

- (1) Non délivré au réserviste de la réserve opérationnelle servant au titre du contrat de formation militaire initiale de réserviste (FMIR) ayant précédemment effectué une PMM.
- (2) Non délivré au volontaire en zone tropicale.
- (3) Non délivré au volontaire stagiaire maistrance ou QMF. Le complément du sac/trousseau pour maistrancier (fiche A1) ou QMF (fiche A5) lui sera délivré dès l'admission définitive à l'école de maistrance ou à l'école des matelots.
- (4) Uniquement mousse jusqu'à épuisement des stocks.
- (5) 2 à l'incorporation pour les volontaires des armées (VLT) recrutés et mutés pour un CIRFA ou au SRM.
- (6) 4 à l'incorporation pour les VLT recrutés et mutés pour un CIRFA ou au SRM.
- (7) 2 à l'incorporation pour les matelots machine, pont, maintenance aéronautique et « sécurité et logistique ».
- (8) Non délivré au VLT recruté et muté pour un CIRFA ou au SRM.
- (9) 1 pour le volontaire des armées recruté et muté pour un CIRFA ou au SRM.
- (10) 1 pour le réserviste de la réserve opérationnelle servant au titre du contrat de formation militaire initiale de réserviste (FMIR) ayant précédemment effectué une PMM.
- (11) Non délivré au volontaire.
- (12) 2 à l'incorporation pour les mousSES.
- (13) Délivrance à l'incorporation dès que l'effet sera approvisionné.

ANNEXE VII.

FICHE HABILLEMENT B1 - PERSONNEL MASCULIN POLYTECHNICIEN CYCLE COURT OFFICIER ET OFFICIER MARINIER DE LA RÉSERVE CITOYENNE PEINTRE OFFICIER DE LA MARINE ÉCRIVAIN DE MARINE.

1. EFFETS DÉLIVRÉS À L'INCORPORATION.

DÉSIGNATION.	NOMBRE DE PAIRE.
Jersey avec pattes d'épaules bleu marine ⁽¹⁾	1
Mi-chaussette en laine et polyamide noire ⁽¹⁾	2
Sangle textile bleue avec ferret et boucle dorée ⁽¹⁾	1
Bandeau casquette	1
Casquette + coiffe blanche	1
Ecusson pression	1

Pantalon bleu croisé laine polyester ⁽¹⁾	1
Veston bleu croisé laine polyester ⁽¹⁾⁽²⁾	1
Chemise blanche homme	2
Chemisette blanche homme	2
Chaussure noire modèle cadre ⁽¹⁾	1
Cravate régata noire	1
Manchon ancre	1
Patte d'épaule ancre	1
Surveste de sortie ⁽³⁾	1
Gant blanc ⁽⁴⁾	1
Gant cuir noir ⁽⁴⁾	1

2. DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

Suite au changement de catégorie, les officiers marinières admis au choix ou sur concours dans le corps des officiers spécialisés de la marine bénéficient de l'intégralité des effets listés ci-dessus ainsi que du galonage du manteau et la délivrance d'un insigne brodé auto-agrippant.

3. COMPLÉMENTS

Les compléments sont délivrés dans les mêmes conditions que celles précisées en A1.

4. EFFETS DE SUBSTITUTION POUR LE RÉSERVISTE SERVANT EN ZONE TROPICALE.

DÉSIGNATION.	NOMBRE DE /PAIRE.
Sangle textile blanche avec ferret ⁽⁵⁾	1
Pantalon blanc polyester viscose ⁽⁶⁾	1
Veston blanc ⁽⁷⁾	1

Mi-chaussette polyamide blanche ⁽⁸⁾	2
Chaussure cuir blanc ⁽⁹⁾	1

Notes

- (1) Non délivré au réserviste citoyen servant en zone tropicale. Voir tableau de substitution ci-dessous.
- (2) Non délivré au polytechnicien cycle court.
- (3) Délivrance possible aux réservistes de la réserve citoyenne, aux peintres officiels de la marine et aux écrivains de la marine à titre onéreux.
- (4) Délivré uniquement aux réservistes de la réserve citoyenne, aux peintres officiels de la marine et aux écrivains de marine.
- (5) Délivré en lieu et place de la sangle textile bleue avec ferret.
- (6) Délivré en lieu et place du pantalon bleu croisé laine polyester.
- (7) Délivré en lieu et place du veston bleu croisé laine polyester.
- (8) Délivré en lieu et place des mi-chaussettes en laine et polyamide noires.
- (9) Délivré en lieu et place des chaussures noires modèle cadre

ANNEXE VIII.

B2 - PERSONNEL FÉMININ POLYTECHNICIEN CYCLE COURT OFFICIER, OFFICIER MARINIER ET QUARTIER-MAÎTRE DE LA RÉSERVE CITOYENNE PEINTRE OFFICIEL DE LA MARINE ET ECRIVAIN DE MARINE.

1. EFFETS DÉLIVRÉS À L'INCORPORATION.

DÉSIGNATION.	NBR / PAIRE.
Jersey avec pattes d'épaules bleu marine ⁽¹⁾	1
Mi-chaussette en laine et polyamide noire ^{(1) (2)}	2
Sangle textile bleue avec ferret avec boucle dorée ⁽¹⁾	1
Ecusson pression ⁽²⁾	1
Cravate régata noire	1
Manchon ancre	1

Patte d'épaule ancre	1
Chaussure basse noire ⁽¹⁾⁽²⁾	1
Chemisette blanche femme	2
Chemisier blanc femme	2
Coiffe blanche tricorne ⁽²⁾	1
Pantalon bleu ⁽¹⁾	1
Tricorne bleu marine ⁽²⁾	1
Insigne auto-agrippant ⁽⁴⁾	1
Polo de service courant manche courte ⁽²⁾⁽⁴⁾	2
Veste bleue ⁽¹⁾⁽³⁾	1
Pantalon de service courant ⁽⁴⁾	1
Surveste de sortie ⁽⁵⁾	1
Gant blanc ⁽⁶⁾	1
Gant cuir noir ⁽⁶⁾	1

2. DISPOSITIONS PARTICULIÈRES.

Suite au changement de catégorie, les officiers marinières admis au choix ou sur concours dans le corps des officiers spécialisés de la marine bénéficient des effets listés ci-dessus sauf le polo de service courant manche courte. Ils bénéficient par ailleurs du galonnage du manteau.

3. COMPLÉMENTS.

Les compléments sont délivrés dans les mêmes conditions que celles précisées en A2.

4. EFFETS DE SUBSTITUTION POUR LE RÉSERVISTE SERVANT EN ZONE TROPICALE.

DÉSIGNATION.	NBR /PAIRE.
--------------	----------------

Sangle textile blanche avec ferret ⁽⁷⁾	1
Mi-chaussette polyamide blanche ^{(8) (9)}	1
Chaussure basse blanche ^{(10) (9)}	1
Pantalon blanc ⁽¹¹⁾	2
Veste blanche manches longues ⁽¹²⁾	1

Notes

- (1) Non délivré au réserviste citoyen servant en zone tropicale. Voir tableau de substitution ci-dessous.
- (2) Non délivré au QMM de la réserve citoyenne ayant précédemment effectué une PMM.
- (3) Non délivré au polytechnicien cycle court.
- (4) Délivré uniquement aux QMM de la réserve citoyenne.
- (5) Uniquement à titre onéreux aux réservistes de la réserve citoyenne, aux peintres officiels et aux écrivains de marine.
- (6) Délivré uniquement aux réservistes de la réserve citoyenne, aux peintres officiels de la marine et aux écrivains de marine.
- (7) Délivré en lieu et place de la sangle textile bleue avec ferret.
- (8) Délivré en lieu et place des mi-chaussettes en laine et polyamide noires.
- (9) Non délivré aux QMM de la réserve citoyenne ayant précédemment effectué une PMM.
- (10) Délivré en lieu et place des chaussures basses noires femme.
- (11) Délivré en lieu et place du pantalon bleu femme.
- (12) Délivré en lieu et place de la veste bleue femme.

ANNEXE IX.

FICHE HABILLEMENT B3 - PERSONNEL MASCULIN QUARTIER-MÂÎTRE DE LA RÉSERVE CITOYENNE

1. EFFETS DÉLIVRÉS À L'INCORPORATION.

DÉSIGNATION.	NOMBRE DE /PAIRE.
Bonnet de marin ⁽¹⁾	1

Coiffe blanche pour bonnet de marin ⁽¹⁾	1
Ruban légendé	1
Col amovible réversible	1
Vareuse bleue quartier-maître et matelot ⁽²⁾	1
Pantalon bleu quartier-maître et matelot ⁽²⁾	1
Chemisette blanche quartier-maître et matelot ⁽¹⁾	2
Jersey avec pattes d'épaules bleu marine ⁽²⁾	1
Polo de service courant manche courte ⁽¹⁾	2
Tricot rayé ⁽²⁾	1
Jersey ⁽²⁾	1
Mi-chaussette en laine et polyamide noire ⁽¹⁾⁽²⁾	2
Sangle textile bleue avec ferret et boucle dorée ⁽²⁾	1
Cravate du marin	1
Chaussure noire modèle cadre ⁽¹⁾⁽²⁾	1
Manchon ancre	1
Insigne brodé auto-agrippant	1
Surveste de sortie ⁽³⁾	1
Pantalon de service courant	1

2. EFFETS DE SUBSTITUTION POUR LE RÉSERVISTE SERVANT EN ZONE TROPICALE.

DÉSIGNATION.	NOMBRE / PAIRE.
Sangle textile blanche avec ferret ⁽⁴⁾	1
Vareuse blanche quartier-maître et matelot ⁽⁵⁾	1
Pantalon blanc à pont quartier-maître et matelot ⁽⁶⁾	

3. COMPLÉMENTS.

Les compléments sont délivrés dans les mêmes conditions que celles précisées en A1.

Exception – compléments zone chaude :

3.1. Articles non délivrés.

DÉSIGNATION.
Pantalon blanc polyester viscose
Veston blanc
Mi-chaussette polyamide blanche

3.2. Remplacés par :

DÉSIGNATION.	NOMBRE DE PAIRE.
Pantalon blanc a pont quartier-maître et matelot	1
Vareuse blanche quartier-maître et matelot	1

Notes

- (1) Non délivré au QMM de la réserve citoyenne ayant précédemment effectué une PMM.
- (2) Non délivré en zone tropicale. Voir tableau ci-dessous pour les substitutions éventuelles.
- (3) Délivrance possible aux réservistes de la réserve citoyenne à titre onéreux.
- (4) En lieu et place de la sangle textile bleue avec ferret.
- (5) En lieu et place de la vareuse bleue QMM.
- (6) En lieu et place du pantalon bleu a pont QMM.

ANNEXE X.

B4 - PERSONNEL MASCULIN STAGIAIRE PRÉPARATION MILITAIRE SUPÉRIEURE (ÉTAT-MAJOR, MAISTRANCE, MARINE MARCHANDE).

1. EFFETS DÉLIVRÉS À L'INCORPORATION.

DÉSIGNATION.	NOMBRE DE /PAIRE.
Surveste de sortie ou blouson de service courant	1
Jersey avec pattes d'épaules bleu marine ⁽¹⁾	1
Mi-chaussette en laine et polyamide noire	2
Sangle textile bleue avec ferret et boucle dorée	1
Bandeau casquette	1
Casquette + coiffe blanche	1
Ecusson pression	1
Pantalon bleu croisé laine polyester	1
Chemise blanche homme ⁽¹⁾	2
Chemisette blanche homme	2 ⁽²⁾
Chaussure noire modèle cadre	1
Cravate régata noire ⁽¹⁾	1
Manchon ancre	1

Patte d'épaule ancre	1
Insigne brodé auto-agrippant ⁽¹⁾	1
Pantalon de survêtement ⁽³⁾	1
Veste de survêtement ⁽³⁾	1
Tricot bleu de service courant marine nationale ⁽⁶⁾	2
Polo de service courant manche courte ⁽⁶⁾	2
Chaussure de service courant ⁽³⁾	1
Combinaison de travail bleu clair ⁽³⁾	1
Porte-documents noir ⁽³⁾	1
Veston bleu croisé laine polyester ⁽⁴⁾	1
Gant blanc ⁽⁵⁾	1
Gant cuir noir ⁽⁵⁾	1
Pantalon de service courant ⁽⁶⁾	2

2. COMPLÉMENTS (7).

DÉSIGNATION.	NBR /PAIRE.
Bélière grande soie noire	1
Bélière petite soie noire	1
Dragonne	1

Sabre	1
-------	---

Notes

1. Non délivré à la PMS-MAIST.
2. pour la PMS-MAIST.
3. Délivré uniquement à la PMS-MAIST.
4. Délivré uniquement aux PMS EM et MARMAR.
5. Délivré uniquement à la PMS EM.
6. Non délivré à la PMS EM.
- ⁽⁷⁾ Délivré uniquement à la PMS EM à titre onéreux.

ANNEXE XI.

FICHE HABILLEMENT B5 PERSONNEL FÉMININ STAGIAIRE PRÉPARATION MILITAIRE SUPÉRIEURE (ÉTAT-MAJOR, MAISTRANCE, MARINE MARCHANDE).

1. EFFETS DÉLIVRÉS À L'INCORPORATION.

DÉSIGNATION.	NOMBRE DE PAIRE.
Surveste de sortie ou blouson de service courant	1
Sangle textile bleue avec ferret avec boucle dorée	1
Chaussure basse noire femme	1
Chemisier blanc avec poches ⁽¹⁾	2
Cravate noire régata ⁽¹⁾	1
Mi-chaussette en laine et polyamide noire	2
Tricorne bleu marine	1

Coiffe blanche pour tricorne	1
Ecusson pression	1
Manchon ancre	1
Patte d'épaule ancre	1
Insigne brodé auto-agrippant ⁽¹⁾	1
Jersey avec pattes d'épaules bleu marine ⁽¹⁾	1
Pantalon bleu femme	1
Tricot bleu de service courant marine nationale ⁽⁵⁾	2
Polo de service courant manche courte ⁽⁵⁾	2
Pantalon de survêtement ⁽²⁾	1
Veste de survêtement ⁽²⁾	1
Chaussure de service courant ⁽²⁾	1
Combinaison de travail bleu clair ⁽²⁾	1
Porte-documents noir ⁽²⁾	1
Veste bleue femme ⁽³⁾	1
Gant blanc ⁽⁴⁾	1
Gant cuir noir ⁽⁴⁾	1
Pantalon de service courant femme ⁽⁵⁾	2

Chemisette blanche femme	2 ⁽⁶⁾
--------------------------	------------------

2. COMPLÉMENTS (7).

DÉSIGNATION.	NBR /PAIRE.
Bélière grande soie noire	1
Bélière petite soie noire	1
Dragonne	1
Sabre	1

Notes

- (1) Non délivré à la PMS-MAIST.
- (2) Délivré uniquement à la PMS-MAIST.
- (3) Délivré uniquement aux PMS EM et MARMAR.
- (4) Délivré uniquement à la PMS EM.
- (5) Non délivré à la PMS EM
- (6) 1 pour la PMS-MAIST.
- (7) Délivré uniquement à la PMS EM à titre onéreux.

ANNEXE XII.

B6 - PERSONNEL MASCULIN PRÉPARATION MILITAIRE MARINE PRÉPARATION MILITAIRE INITIALE DU RÉSERVISTE BAC PROFESSIONNEL BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR MARINE.

1. EFFETS DÉLIVRÉS À L'INCORPORATION.

DÉSIGNATION..	NOMBRE DE /PAIRE.
Bonnet de marin ⁽¹⁾	1
Coiffe blanche pour bonnet de marin ⁽¹⁾	1

Ruban légendé ⁽¹⁾⁽⁴⁾	1
Combinaison de travail bleu clair ⁽⁵⁾	1
Chaussure de service courant ⁽⁵⁾	1
Pantalon de service courant ⁽²⁾	1 ⁽⁸⁾
Tricot bleu de service courant marine nationale ⁽¹⁾	2
Polo service courant manches courtes ⁽¹⁾	2
Polo service courant manches longues ⁽¹⁾⁽³⁾	2
Jersey avec pattes d'épaules bleu marine ⁽²⁾⁽³⁾	1
Mi-chaussette en laine et polyamide noire ⁽¹⁾	2
Sangle textile bleue avec ferret avec boucle dorée ⁽²⁾ ⁽³⁾	1
Blouson de service courant ou surveste de sortie ⁽²⁾ ⁽⁹⁾	1
Chaussure noire modèle cadre ⁽¹⁾⁽⁶⁾	1
Manchon bleu ancre non galonné ⁽²⁾⁽⁶⁾⁽⁷⁾	1
Culotte de sport marine nationale ⁽¹⁾⁽⁶⁾	1
Insigne métal PMM ⁽¹⁾⁽⁶⁾	1
Col amovible réversible ⁽²⁾⁽⁶⁾	1
Cravate de marin ⁽²⁾⁽³⁾⁽⁶⁾	1
Jersey ⁽²⁾⁽³⁾⁽⁶⁾	1

Pantalon bleu à pont quartier-maître et matelot ^{(2) (3) (6)}	1
Tricot rayé ^{(2) (3) (6)}	1
Vareuse bleue quartier-maître et matelot ^{(2) (3) (6)}	1

2. EFFETS DE SUBSTITUTION EN ZONE TROPICALE (10) (11).

DÉSIGNATION.	NOMBRE DE /PAIRE.
Pantalon à pont blanc quartier-maître et matelot ⁽¹²⁾	1
Sangle textile blanc avec ferret ⁽¹³⁾	1
Vareuse blanche quartier-maître et matelot ⁽¹⁴⁾	1

3. EFFETS EN COMPLÉMENT ZONE TROPICALE (15).

DÉSIGNATION.	NOMBRE DE /PAIRE.
Short de service courant ⁽¹⁶⁾	1
Chaussure de marin ⁽¹⁷⁾	1
Chemisette blanche quartier-maître et matelot ⁽¹⁷⁾	1

Notes

- (1) Pour les PMM et les PMIR : effet restant propriété du stagiaire à la fin du stage.
- (2) Pour les PMM et les PMIR: effet réintégré à la fin du stage.
- (3) Non délivré au personnel en zone tropicale. Voir tableau ci-dessous pour les substitutions éventuelles.
- (4) Ruban légéendé : PMM = « préparation militaire marine » / BAC PRO, PMIR et BTS MARINE = « marine nationale ».
- (5) Délivré uniquement aux BAC PRO et aux BTS MARINE.
- (6) Délivré uniquement aux PMM et aux PMIR.
- (7) Délivré également aux BTS MARINE.
- (8) 2 pour BAC PRO et BTS MARINE.

- (9) Afin d'écouler les stocks de blousons de service courant : délivrance des reliquats aux PMM, BAC PRO, PMIR et BTS MARINE.
- (10) Délivré uniquement aux PMM et aux PMIR.
- (11) Effet réintégré à la fin du stage.
- (12) Délivré en lieu et place du pantalon bleu QMM.
- (13) Délivré en lieu et place de la sangle textile bleue avec ferret.
- (14) Délivré en lieu et place de la vareuse bleue QMM.
- (15) Délivré uniquement aux PMM et au PMIR.
- (16) Effet réintégré à la fin du stage.
- (17) Effet restant propriété du stagiaire à l'issue de la PMM et de la PMIR.

ANNEXE XIII.

FICHE HABILLEMENT B7 - PERSONNEL FÉMININ PRÉPARATION MILITAIRE MARINE PRÉPARATION MILITAIRE INITIALE DU RESERVISTE BAC PROFESSIONNEL BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR MARINE.

1. EFFETS DÉLIVRÉS À L'INCORPORATION.

DÉSIGNATION.	NOMBRE DE PAIRE.
Tricorne bleu marine ⁽¹⁾	1
Coiffe blanche tricorne ⁽¹⁾	1
Ecusson pression ⁽¹⁾	1
Combinaison de travail bleu clair ⁽⁴⁾	1
Chaussure de service courant ⁽⁴⁾	1
Pantalon de service courant femme ⁽²⁾	1 ⁽⁷⁾
Tricot bleu de service courant marine nationale ⁽¹⁾	2
Polo service courant manches courtes ⁽¹⁾	2
Polo service courant manches longues ^{(1) (3)}	2

Jersey avec pattes d'épaules bleu marine ⁽³⁾ ⁽²⁾	1
Mi-chaussette en laine et polyamide noire ⁽¹⁾ ⁽³⁾	2
Sangle textile bleue avec ferret avec boucle dorée ⁽²⁾ ⁽³⁾	1
Blouson de service courant ou surveste de sortie ⁽²⁾ ⁽⁸⁾	1
Chaussure basse noire femme ⁽¹⁾ ⁽³⁾ ⁽⁵⁾	1
Manchon bleu ancre non galonné ⁽²⁾ ⁽⁵⁾ ⁽⁶⁾	1
Insigne métal PMM ⁽¹⁾ ⁽⁵⁾	1
Chemisier blanc avec poches ⁽¹⁾ ⁽⁵⁾	1
Culotte de sport femme ⁽¹⁾ ⁽⁵⁾	1
Cravate régata noire ⁽²⁾ ⁽⁵⁾	1
Pantalon bleu femme ⁽²⁾ ⁽³⁾ ⁽⁵⁾	1
Veste bleue femme ⁽²⁾ ⁽³⁾ ⁽⁵⁾	1

2. EFFETS DE SUBSTITUTION EN ZONE TROPICALE (9).

DÉSIGNATION..	NOMBRE DE PAIRE.
Chaussure basse blanche ⁽¹⁰⁾ ⁽¹¹⁾	1
Mi-chaussette blanche ⁽¹⁰⁾ ⁽¹²⁾	1
Pantalon blanc femme ⁽¹³⁾ ⁽¹⁴⁾	1
Sangle textile blanc avec ferret ⁽¹³⁾ ⁽¹⁵⁾	1

Veste blanche manches longues femme ⁽¹³⁾ ⁽¹⁶⁾	1
---	---

3. EFFETS EN COMPLÉMENT ZONE TROPICALE (17).

DÉSIGNATION.	NOMBRE DE PAIRE.
Patte d'épaule ancre rouge sans grade ⁽¹⁸⁾	1
Short de service courant femme ⁽¹⁸⁾	1
Chaussure de marin ⁽¹⁹⁾	1

Notes

- (1) Pour les PMM et les PMIR: effet restant propriété du stagiaire à l'issue de la PMM.
- (2) Pour les PMM et les PMIR : effet réintégré à la fin du stage.
- (3) Non délivré au personnel en zone tropicale. Voir tableau ci-dessous pour les substitutions éventuelles.
- (4) Délivré uniquement aux BAC PRO et aux BTS MARINE.
- (5) Délivré uniquement aux PMM et aux PMIR.
- (6) Délivré également aux BTS MARINE.
- (7) 2 aux BAC PRO et aux BTS MARINE.
- (8) Afin d'écouler les stocks de blousons de service courant : délivrance des reliquats aux PMM, BAC PRO, PMIR et BTS MARINE.
- (9) Délivré uniquement aux PMM et aux PMIR.
- (10) Effet restant propriété du stagiaire à l'issue de la PMM.
- (11) Délivré en lieu et place de la chaussure basse noire femme.
- (12) Délivré en lieu et place des mi-chaussettes noire.
- (13) Effet réintégré à la fin du stage.
- (14) Délivré en lieu et place du pantalon bleu femme.
- (15) Délivré en lieu et place de la sangle textile bleue avec ferret.
- (16) Délivré en lieu et place de la veste bleue femme.
- (17) Délivré uniquement aux PMM et aux PMIR.
- (18) Effet réintégré à la fin du stage.
- (19) Effet restant propriété du stagiaire à l'issue de la PMM ou de la PMIR.

ANNEXE XIV.

FICHE D'HABILLEMENT C1 - PERSONNEL MASCULIN GENDARME MARITIME.

1. EFFETS DÉLIVRÉS À L' ADMISSION DANS LA GENDARMERIE MARITIME.

DÉSIGNATION.	NBR /PAIRE.
Mi-chaussette en laine et polyamide noire ⁽¹⁾	3 ⁽²⁾
Sac à paquetage bleu	1
Sangle textile bleue avec ferret avec boucle dorée ⁽¹⁾	1
Plaque identité + chaînette	1
Bandeau casquette gendarme maritime ⁽¹⁾	1
Casquette + coiffe blanche ⁽¹⁾	1
Coiffe casquette blanche	1
Ecusson pression ⁽¹⁾	1
Pantalon bleu croisé laine polyester ⁽³⁾	2
Veston bleu croisé laine polyester	1
Chemise blanche homme ⁽³⁾	2
Chemisette blanche homme ⁽³⁾	2
Chaussure noire modèle cadre ⁽³⁾	1
Cravate régata noire ⁽³⁾	1
Gant blanc	1

Gant cuir noir	1
Manchon gendarme maritime ⁽³⁾⁽⁴⁾	1
Patte d'épaule gendarme maritime ⁽³⁾	1
Ecusson de manche gendarme maritime ⁽¹⁾	1
Insigne métal complet gendarme maritime ⁽¹⁾	1
Jersey avec pattes d'épaules bleu marine	1
Insigne brodé auto agrippant	1
Galon de poitrine ⁽¹⁾	1

2. COMPLÉMENT OFFICIER, NON OFFICIER (À PARTIR DU GRADE D'ADJUDANT).

DÉSIGNATION.	NBR /PAIRE.
Bélière grande soie noire	1
Bélière petite soie noire	1
Dragonne ⁽⁵⁾	1
Sabre	1

3. COMPLÉMENT POUR PERSONNEL EMBARQUÉ (6) (7).

DÉSIGNATION.	NOMBRE DE PAIRE.
Chemise de combat modèle F1 bleu marine	1

DÉSIGNATION.	NOMBRE DE PAIRE.
Cagoule en aramide	2
Gant montant en aramide	2
Bas écrus	2
Pochette pour accessoires de la combinaison de combat	1
Combinaison sergé thermostable gendarmerie maritime	2 ⁽⁸⁾
Tricot bleu de service courant marine nationale	2
Chaussure de service courant	1
Combinaison de travail bleue	1 ⁽⁹⁾

DÉSIGNATION.	NOMBRE DE PAIRE.
Chaussure de marin ⁽¹⁰⁾	1

4. COMPLÉMENT ZÔNE CHAUDE.

DÉSIGNATION.	NOMBRE DE PAIRE.
Sangle textile blanche avec ferret	1
Pantalon blanc polyester viscosé	2
Veston blanc	1
Mi-chaussette polyamide blanche	2
Chaussure cuir blanc	1

5. COMPLÉMENTS ZÔNE TROPICALE.

DÉSIGNATION.	NOMBRE DE /PAIRE.
Short de service courant ⁽¹¹⁾	2
Chaussure de marin	1

Notes

(1) Délivré également en tant que dotation initiale gratuite aux réservistes GENDMAR qui ne servaient pas dans la gendarmerie maritime lorsqu'ils étaient en activité de service.

(2) 2 pour les réservistes GENDMAR qui ne servaient pas dans la gendarmerie maritime lorsqu'ils étaient en activité de service.

(3) Délivré seulement en tant que dotation initiale gratuite aux réservistes GENDMAR qui ne servaient pas dans la gendarmerie maritime lorsqu'ils étaient en activité de service et qui sont mutés uniquement en état-major.

(4) Manchon bleu ancre galonné pour les militaires du rang.

- (5) Non officier et aspirant / noire, officier subalterne / gland or, officier supérieur et officier général / frange or.
- (6) Délivré au personnel affecté, mis pour emploi ou placé en subsistance à bord d'une unité navigante y compris :
- le personnel du CNIGM des PSMP civils et militaires ;
 - les élèves chefs de quart pour leur intégration au CNIGM en préparation de l'école navale ;
 - le commandant de la gendarmerie maritime, le commandant en second de la gendarmerie maritime, le chef du bureau organisation évaluation contrôle et le chef de la cellule exploitation.
- (7) Délivré également en tant que dotation initiale gratuite aux réservistes GENDMAR qui ne servaient pas dans la gendarmerie maritime lorsqu'ils étaient en activité de service et qui sont mutés uniquement en unité navigante.
- (8) 1 pour les réservistes GENDMAR qui ne servaient pas dans la gendarmerie maritime lorsqu'ils étaient en activité de service et qui sont mutés en unité navigante.
- (9) 2 pour le personnel mécanicien, électricien, manœuvrier.
- (10) Pour le personnel des PCG, VCSM et BSL.
- (11) Délivré également en tant que dotation initiale gratuite aux réservistes GENDMAR qui ne servaient pas dans la gendarmerie maritime lorsqu'ils étaient en activité de service et qui sont mutés outre-mer.

ANNEXE XV.

FICHE HABILLEMENT C2 - PERSONNEL FÉMININ GENDARME MARITIME.

1. EFFETS DÉLIVRÉS À L' ADMISSION DANS LA GENDARMERIE MARITIME.

DÉSIGNATION.	NOMBRE DE PAIRE.
Mi-chaussette en laine et polyamide noire ⁽¹⁾	3 ⁽³⁾
Sac à paquetage bleu	1
Sangle textile bleue avec ferret et boucle dorée ⁽¹⁾	1
Plaque identité + chaînette	1
Ecusson pression ⁽¹⁾	1
Cravate régates noire ⁽⁴⁾	1
Gant blanc	1

Manchon gendarme maritime ^{(4) (5)}	1
Patte d'épaule gendarme maritime ⁽⁴⁾	1
Ecusson de manche gendarme maritime ⁽¹⁾	1
Insigne métal complet gendarme maritime ⁽¹⁾	1
Chaussure basse noire ⁽⁴⁾	1
Chemisette blanche femme ⁽⁴⁾	2
Chemisier blanc femme ⁽⁴⁾	2
Coiffe blanche tricorne ⁽¹⁾	2 ⁽²⁾
Insigne de tricorne (à partir de maréchal-des-logis-chef) ⁽¹⁾	1
Gant cuir noir	1
Pantalon bleu ⁽⁴⁾	2
Tricorne bleu marine ⁽¹⁾	1
Veste bleue	1
Jersey avec pattes d'épaules bleu marine	1
Jupe bleue	1
Escarpin noir	1
Insigne brodé auto agrippant	1
Galon de poitrine ⁽¹⁾	1

2. COMPLÉMENT OFFICIER, NON OFFICIER (À PARTIR DU GRADE D'ADJUDANT).

DÉSIGNATION.	NOMBRE DE PAIRE.
Bélière grande soie noire	1
Bélière petite soie noire	1
Dragonne ⁽⁶⁾	1
Sabre	1

3. COMPLÉMENT POUR PERSONNEL EMBARQUÉ (7) (8).

DÉSIGNATION.	NOMBRE DE PAIRE.
Chemise de combat modèle F1 bleu marine	1
Cagoule en aramide	2
Gant montant en aramide	2
Bas écrus	2
Pochette pour accessoires de la combinaison de combat	1
Combinaison sergé thermostable gendarmerie maritime	2 ⁽⁹⁾
Tricot bleu de service courant marine nationale	2
Chaussure marin ⁽¹⁰⁾	1
Chaussure de service courant	1

DÉSIGNATION.	NOMBRE DE PAIRE.
Combinaison de travail bleue	1 ⁽¹¹⁾

4. COMPLÉMENTS ZONE CHAUDE.

DÉSIGNATION.	NOMBRE DE /PAIRE.
Sangle textile blanche avec ferret	1
Mi-chaussette polyamide blanche	2
Chaussure basse blanche	1
Escarpin blanc	1
Jupe blanche	1
Pantalon blanc personnel	2
Veste blanche manches longues	1

5. COMPLÉMENT ZONE TROPICALE.

DÉSIGNATION.	NOMBRE DE PAIRE.
Short de service courant ⁽¹²⁾	2
Chaussure de marin	1

Notes

(1) Délivré également en tant que dotation initiale gratuite aux réservistes GENDMAR qui ne servaient pas dans la gendarmerie maritime lorsqu'ils étaient en activité de service.

(2) 1 pour les réservistes GENDMAR qui ne servaient pas dans la gendarmerie maritime lorsqu'ils étaient en activité de service.

(3) 2 pour les réservistes GENDMAR qui ne servaient pas dans la gendarmerie maritime lorsqu'ils étaient en activité de service.

- (4) Délivré seulement en tant que dotation initiale gratuite aux réservistes GENDMAR qui ne servaient pas dans la gendarmerie maritime lorsqu'ils étaient en activité de service et qui sont mutés uniquement en état-major.
- (5) Manchon bleu ancre galonné pour les militaires du rang.
- (6) Non officier et aspirant / noire, officier subalterne / frange or, officier supérieur et officier général / gland or.
- (7) Délivré au personnel affecté, mis pour emploi ou placé en subsistance à bord d'une unité navigante y compris :
- le personnel du CNIGM, des PSMP civils et militaires ;
 - les élèves chefs de quart pour leur intégration au CNIGM en préparation de l'entrée à l'école navale ;
 - le commandant de la gendarmerie maritime, le commandant en second de la gendarmerie maritime, le chef du bureau organisation évaluation contrôle et le chef de la cellule exploitation.
- (8) Délivré également en tant que dotation initiale gratuite aux réservistes GENDMAR qui ne servaient pas dans la gendarmerie maritime lorsqu'ils étaient en activité de service et qui sont mutés uniquement en unité navigante.
- (9) 1 pour les réservistes GENDMAR qui ne servaient pas dans la gendarmerie maritime lorsqu'ils étaient en activité de service et mutés uniquement en unité navigante.
- (10) Pour le personnel des PCG, VCSM et BSL.
- (11) 2 pour le personnel mécanicien, électricien, manœuvrier.
- (12) Délivré également en tant que dotation initiale gratuite aux réservistes GENDMAR qui ne servaient pas dans la gendarmerie maritime lorsqu'ils étaient en activité de service et qui sont mutés outre-mer.

ANNEXE XVI.

FICHE HABILLEMENT C3 - EFFETS SPÉCIFIQUES GENDARMERIE.

1. EFFETS GENDARMERIE ACCESSIBLES EXCLUSIVEMENT À PARTIR DU SYSTÈME D'INFORMATION (VETIGEND).

DÉSIGNATION.
Veste grand froid ⁽¹⁾
Blouson service courant de la gendarmerie nationale ⁽¹⁾
Blouson pour unité de recherche (avec bandeau)
Polo bleu manches longues ⁽¹⁾
Polo bleu manches courtes ⁽¹⁾
Pantalon de service courant et sur-pantalon de pluie ⁽¹⁾
Chaussures montantes de service courant ⁽¹⁾

Chasuble de visibilité
Ecusson auto agrippant de spécialistes gendarmerie nationale
Insigne de chaine de concertation
Ecusson auto agrippant gendarmerie maritime
Housse gilet pare-balles
Gilet d'intérieur
Effets de sport gendarmerie nationale
Pince de cravate or
Ceinture cuir port d'armes en tenue civile
Protège dents
Gants de service courant anti-coupure ⁽¹⁾
Sous-vêtement technique
Pantalon de service nautique
Short bleu service outremer
Ceinturon de service courant
Porte chargeur double ⁽¹⁾
Porte conteneur lacrymogène ⁽¹⁾
Sifflet et cordon blanc

Bonnet de police « or » ⁽¹⁾
Veste de combat bariolé ⁽¹⁾
Pantalon de combat bariolé ⁽¹⁾
Chemise de combat « VO » ⁽¹⁾
Ceinture en sangle vert « VO » ⁽¹⁾

2. EFFETS GENDARMERIE ACCESSIBLES EXCLUSIVEMENT À PARTIR DU SYSTÈME D'INFORMATION VETIGEND (COMMANDE EXCEPTIONNELLE) (2).

DÉSIGNATION.
Polo manches courtes maintien de l'ordre
Polo manches longues maintien de l'ordre

3. EFFETS GENDARMERIE ACCESSIBLES EXCLUSIVEMENT À PARTIR DU SYSTÈME D'INFORMATION VETIGEND (OUVERT AUX MOTOCYCLISTES POUR LES SEULS EFFETS AYANT ATTEINT LA LIMITE DE DURÉE DE VIE).

DÉSIGNATION.
Casque intégral sérigraphie
Casque tout terrain sérigraphie
Tenues et effets motocyclistes
Système de protection active (airbag)
Kit de réarmement (airbag)

4. EFFETS MOTOCYCLISTES NON ACCESSIBLES À PARTIR DU SYSTÈME D'INFORMATION VETIGEND (DELIVRANCE PAR LE SERVICE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES EN S'APPUYANT SUR DES FOURNISSEURS LOCAUX).

DÉSIGNATION.

Culotte de cheval pour tenue de cérémonie des motocyclistes

Protection individuelle pour pratique moto tout terrain

5. EFFETS POUR RÉSERVISTES GENDARMERIE MARITIME QUI NE SERVAIENT PAS DANS LA GENDARMERIE MARITIME LORSQU'ILS ÉTAIENT EN ACTIVITÉ DE SERVICE (VETIGEND).

DÉSIGNATION.
Maillot de sport
Boxer short nautique

6. EFFETS DES PERSONNELS EXCLUSIVEMENT AFFECTES EN PELOTON DE SÛRETÉ MARITIME ET PORTUAIRE (3) (4).

DÉSIGNATION.
Veste tenue de combat NG RIPSTOP bleue
Pantalon tenue de combat NG RIPSTOP Bleue

Notes

- (1) Délivré également en tant que dotation initiale gratuite aux réservistes GENDMAR qui ne servaient pas dans la gendarmerie maritime lorsqu'ils étaient en activité de service.
- (2) Pour le personnel détaché en renforcement de la Guyane (mission de lutte contre la pêche illégale)..
- (3) A partir de janvier 2019.
- (4) Délivré également au personnel réserviste servant en PSMP sous réserve d'aptitude au service EPNAP.

ANNEXE XVII.

FICHE HABILLEMENT D1- PERSONNEL MASCULIN LYCÉE NAVAL BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR LYCÉE NAVAL.

Préambule

DÉSIGNATION.	NOMBRE DE /PAIRE.
Polo service courant manches longues	2

Jersey avec pattes d'épaules bleu marine	2
Tee-shirt sport lycée naval	2
Pantalon de service courant	3
Tricot bleu de service courant marine nationale	3
Pantalon de survêtement	1
Veste de survêtement	1
Mi-chaussette en laine et polyamide noire	6
Sac à paquetage	1
Sangle textile bleue avec ferret et boucle dorée	1
Pantalon bleu croisé laine polyester	1
Chemise blanche homme	2
Chaussure noire modèle cadre	2
Gant blanc	1
Caban lycée naval ⁽¹⁾	1
Cravate régata marine rouge lycée naval	1
Ecusson brodé lycée naval	1
Manchon lycée naval	1

Sweat-shirt	1
Veston bleu lycée naval	1
Polo service courant manches courtes	2
Chemisette blanche homme	2

1. EFFETS DÉLIVRÉS À L'INCORPORATION.

DÉSIGNATION.	NOMBRE DE /PAIRE.
Polo service courant manches longues	2
Jersey avec pattes d'épaules bleu marine	2
Tee-shirt sport lycée naval	2
Pantalon de service courant	3
Tricot bleu de service courant marine nationale	3
Pantalon de survêtement	1
Veste de survêtement	1
Mi-chaussette en laine et polyamide noire	6
Sac à paquetage	1
Sangle textile bleue avec ferret et boucle dorée	1
Pantalon bleu croisé laine polyester	1
Chemise blanche homme	2

Chaussure noire modèle cadre	2
Gant blanc	1
Caban lycée naval ⁽¹⁾	1
Cravate régates marine rouge lycée naval	1
Ecusson brodé lycée naval	1
Manchon lycée naval	1
Sweat-shirt	1
Veston bleu lycée naval	1
Polo service courant manches courtes	2
Chemisette blanche homme	2

Notes

⁽¹⁾ Délivrance jusqu'à épuisement des stocks.

ANNEXE XVIII.

FICHE HABILLEMENT D2 - PERSONNEL FÉMININ LYCÉE NAVAL BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR LYCÉE NAVAL.

1. EFFETS DÉLIVRÉS À L'INCORPORATION.

DÉSIGNATION.	NOMBRE DE /PAIRE.
Jersey avec pattes d'épaules bleu marine	2
Tricot bleu de service courant marine nationale	3

Tee-shirt sport lycée naval	2
Pantalon de survêtement	1
Veste de survêtement	1
Mi-chaussette en laine et polyamide noire	6
Sac à paquetage	1
Sangle textile bleue avec ferret et boucle dorée	1
Gant blanc	1
Chaussure basse noire personnel	2
Chemisier blanc femme	2
Caban lycée naval ⁽¹⁾	1
Cravate régata marine rouge lycée naval	1
Ecusson brodé lycée naval	1
Manchon lycée naval	1
Sweat-shirt	1
Veste pour élève féminin du lycée naval	1
Polo service courant manches longues	2
Pantalon bleu	1
Pantalon de travail	3

Jupe bleue	1
Escarpin noir	1
Chemisette blanche femme	2
Polo service courant manche courte	2

Notes

⁽¹⁾ Délivrance jusqu'à épuisement des stocks.

ANNEXE XIX. LISTE DES EFFETS SOUMIS À CONTINGEMENT.

DÉSIGNATION DES ARTICLES.	TAUX DE RENOUVELLEMENT FIXÉ.
Bandeau casquette	pas de contingentement
Bas écrus	5 tous les ans
Bénière grande soie noire	1 tous les 5 ans
Bénière petite soie noire	1 tous les 5 ans
Béret drap bleu pour fusilier marin	1 tous les ans
Blouson fourrure polaire	1 tous les 5 ans
Blouson vol tissu + fourrure polaire	1 tous les 4 ans pour les PN des unités « volantes »
Blouson de vol rafale	1 tous les 4 ans pour les PN « chasse »

DÉSIGNATION DES ARTICLES.	TAUX DE RENOUVELLEMENT FIXÉ.
Boléro blanc	1 tous les 5 ans
Boléro bleu	1 tous les 5 ans
Bonnet de marin	1 tous les 2 ans
Bonnet de mer laine	pas de contingentement
Boucle dorée sangle textile	pas de contingentement
Brodequin de marche à jambière attenante	1 tous les 3 ans
Brodequin incendie	1 tous les ans
Caban ⁽¹⁾	1 tous les 5 ans
Cagoule en aramide	2 tous les ans
Caleçon homme long thermostable kernel viscose	3 tous les 2 ans pour les PN des unités « volantes » 1 tous les ans pour les PN occasionnels
Casquette	1 tous les 2 ans
Ceinture de soirée	1 tous les 5 ans
Ceinture sangle verte boucle verte	1 tous les ans
Chandail thermostable	3 tous les 2 ans pour les PN des unités « volantes » 1 tous les 2 ans pour les PN occasionnels
Chaussette de vol temps chaud	4 tous les ans pour les PN des unités « volantes »

DÉSIGNATION DES ARTICLES.	TAUX DE RENOUVELLEMENT FIXÉ.
Chaussure de vol climat chaud	1 tous les 2 ans pour les PN des unités « volantes »
Chaussure de vol climat tempéré	1 tous les 2 ans pour les PN des unités « volantes »
Chaussure basse blanche femme	pas de contingentement
Chaussure basse noire femme	pas de contingentement
Chaussure cuir blanc	pas de contingentement
Chaussure de brousse modèle F2 tige haute	1 tous les 2 ans
Chaussure de combat centre Europe	1 tous les ans
Chaussure de marin	1 tous les ans
Chaussure de sécurité pour cuisine	2 tous les ans
Chaussure de travail	1 tous les ans
Chaussure noire modèle cadre	pas de contingentement
Chemise blanche homme	pas de contingentement
Chemise de soirée	1 tous les 5 ans
Chemise modèle F1 bleu marine	2 tous les ans
Chemise modèle F1 vert	2 tous les ans
Chemisette blanche	pas de contingentement

DÉSIGNATION DES ARTICLES.	TAUX DE RENOUVELLEMENT FIXÉ.
Chemisette QMM dite « coloniale »	pas de contingentement
Chemisette outre-mer bariolée théâtre européen	2 tous les ans
Chemisier blanc femme	pas de contingentement
Chemisier pour tenue de soirée	1 tous les 5 ans
Coiffe blanche pour bonnet de marin	1 tous les ans
Coiffe blanche tricorne	1 tous les ans
Coiffe casquette blanche	1 tous les ans
Col amovible réversible	1 tous les 2 ans
Combinaison de travail bleu clair	4 tous les ans pour le personnel des spécialités atelier naval, porteur, mécanicien, électricien, mécanicien d'armes, avionique, manœuvrier, matelot machine, pont, maintenance aéronautique, « sécurité et logistique ». 1 tous les ans pour les autres spécialités.
Combinaison serge thermostable marine nationale	1 tous les ans
Combinaison vol cabine étroite SFTV160 kaki clair (sable)	1 tous les ans pour les PN des unités « volantes »
Combinaison vol cabine étroite SFTV 160 vert OTAN	1 tous les ans pour les PN des unités « volantes »
Combinaison vol cabine étroite SFTV 200 vert OTAN	1 tous les ans pour les PN des unités « volantes »

DÉSIGNATION DES ARTICLES.	TAUX DE RENOUVELLEMENT FIXÉ.
Couteau PN hélico avec étui	1 tous les 5 ans pour les PN des unités « volantes »
Cravate marin	pas de contingentement
Cravate régata noire	pas de contingentement
Culotte courte outre-mer bariolée théâtre européen	2 tous les ans
Dragonne	1 tous les 5 ans
Ecusson pression	pas de contingentement
Ecusson France PN (cocarde)	2 tous les 5 ans pour les PN des unités « volantes »
Escarpin blanc	pas de contingentement
Escarpin noir	pas de contingentement
Gant blanc	pas de contingentement
Gant cuir noir	pas de contingentement
Gant de protection et d'intervention	1 tous les ans
Gant montant en aramide	2 tous les ans
Gant de vol	2 tous les ans pour les PN "chasse"
Gant peau vol personnel A.L.A.T.	2 tous les ans pour les PN "hélico" et "PATSIMAR" 1 tous les 2 ans pour les PN occasionnels

DÉSIGNATION DES ARTICLES.	TAUX DE RENOUVELLEMENT FIXÉ.
Gilet de corps coyote	3 tous les ans
Sous-vêtement flamme retardante zone chaude gilet	3 tous les 2 ans pour les PN des unités « volantes » 1 tous les ans pour les PN occasionnels
Sous-vêtement flamme retardante zone chaude caleçon	3 tous les 2 ans pour les PN des unités « volantes » 1 tous les ans pour les PN occasionnels
Gilet de corps thermostable	3 tous les 2 ans pour les PN des unités « volantes » 1 tous les ans pour les PN occasionnels
Insigne brodé auto agrippant	pas de contingentement
Insigne de tricorne (à partir de maître)	pas de contingentement
Insigne métal pour béret école navale	1 tous les 5 ans
Insigne métal pour béret fusilier	1 tous les 2 ans
Jersey	pas de contingentement
Jersey à col roulé	pas de contingentement
Jersey avec pattes d'épaules bleu marine	pas de contingentement
Jersey avec pattes d'épaules vert	1 tous les 2 ans
Jupe blanche	pas de contingentement
Jupe bleue	pas de contingentement

DÉSIGNATION DES ARTICLES.	TAUX DE RENOUVELLEMENT FIXÉ.
Jupe longue pour tenue de soirée	1 tous les 5 ans
Lampe frontale	1 tous les 5 ans
Lavallière	1 tous les 5 ans
Lunettes de soleil	1 tous les 5 ans pour les PN des unités « volantes »
Manchon ancre	pas de contingentement
Manteau uniforme5	1 tous les 10 ans
Mi-bas vert OTAN laine-polyester pied bouclette	3 tous les ans
Mi-bas de vol ignifugés ALAT	4 tous les ans pour les PN des unités « volantes » 1 tous les ans pour les PN occasionnels
Mi-chaussette noire	pas de contingentement
Mi-chaussette blanche	pas de contingentement
Nœud papillon noir	1 tous les 5 ans
Pantalon blanc	pas de contingentement
Pantalon bleu	pas de contingentement
Pantalon cuisinier	pas de contingentement
Pantalon de combat T4S2 théâtre européen	2 tous les ans

DÉSIGNATION DES ARTICLES.	TAUX DE RENOUVELLEMENT FIXÉ.
Pantalon de soirée bleu	1 tous les 5 ans
Pantalon de travail	2 tous les ans
Pantalon de travail bleu bugatti	3 tous les ans
Pantalon sergé thermostable	1 tous les ans
Pantalon de survêtement	1 tous les 5 ans
Patch « MARINE NATIONALE »	1 tous les ans
Patch « FUSILIERS MARINS »	1 tous les ans
Patte d'épaule ancre	pas de contingentement
Pattes d'épaule pour tenue de soirée	1 tous les 5 ans
Plaque identité + chaînette	pas de contingentement
Poche amovible combinaison cabine étroite	1 tous les 10 ans pour les PN "chasse"
Pochette et sangle pour accessoires de la combinaison de combat	1 tous les ans
Polo service courant manches courtes ou manches longues	3 tous les ans
Porte-documents skaï noir	1 tous les 10 ans
Protection auditives passives PN	1 tous les 4 ans pour les PN des unités « volantes »
Ruban légendé	pas de contingentement

DÉSIGNATION DES ARTICLES.	TAUX DE RENOUVELLEMENT FIXÉ.
Sacoche à documents de vol	1 tous les 10 ans pour les PN "chasse" et "PATSIMAR"
Sabre	1 tous les 10 ans
Sac à paquetage bleu	1 tous les 5 ans
Sangle textile blanche avec ferret	pas de contingentement
Sangle textile bleue avec ferret	pas de contingentement
Short de travail	2 tous les ans
Sifflet	pas de contingentement
Sous casque vol anti-sueur	2 tous les ans pour les PN « chasse » et « hélico » 1 tous les ans pour les PN « PATSIMAR »
Sous-vêtement vert jambes longues	1 tous les ans
Sous-vêtement vert manches longues	1 tous les ans
Sous-vêtement chaud de vol	2 tous les 3 ans pour les PN des unités « volantes »
Spencer blanc	1 tous les 5 ans
Spencer bleu	1 tous les 5 ans
Surveste de sortie	1 tous les 4 ans
Tricorne bleu marine	1 tous les 2 ans

DÉSIGNATION DES ARTICLES.	TAUX DE RENOUVELLEMENT FIXÉ.
Tricot bleu de service courant marine nationale	5 tous les ans
Tricot rayé	2 tous les ans
Valise rigide	1 tous les 10 ans pour les PN des unités « volantes »
Vareuse blanche quartier-maître et matelot	pas de contingentement
Vareuse bleue quartier-maître et matelot	pas de contingentement
Veste blanche manches longues femme	pas de contingentement
Veste bleue femme	pas de contingentement
Veste de combat T4S2 théâtre européen	2 tous les ans
Veste de cuisinier	pas de contingentement
Veste serge thermostable	1 tous les ans
Veste de survêtement	1 tous les 5 ans
Veston blanc	pas de contingentement
Veston bleu croisé laine polyester	pas de contingentement

GLOSSAIRE

A.L.A.T. : Aviation légère de l'armée de terre

BAC PRO : Baccalauréat professionnel

BAN : Base d'aéronautique navale

BSL	:	Brigade de surveillance du littoral
BTS	:	Brevet de technicien supérieur
CEFAE	:	Centre d'entraînement et de formation de l'aéronautique navale
CENTEX	:	Centre d'expertise
CEPA	:	Centre d'expérimentation pratiques et de réception de l'aéronautique navale
CNIGM	:	Centre national d'instruction de la gendarmerie maritime
EFENA	:	Élève en formation à l'école navale allemande
EIP	:	École d'initiation au pilotage
EM	:	État-major
EN	:	École navale
ENERG	:	Énergie
ENI	:	École navale interne
EOPAN	:	Élève officier pilote de l'aéronautique navale
EPMS	:	Entraînement physique, militaire et sportif
FUSIL	:	Fusilier marin
GAé	:	Groupe aérien embarqué
MAIST	:	Maistrance
MARMAR	:	Marine marchande
OPS	:	Opérations
OSC	:	Officier sous contrat
OTAN	:	Organisation du traité de l'Atlantique Nord
PATSIMAR	:	Patrouille de surveillance et d'intervention maritime
PCGM	:	Patrouilleur côtier de la gendarmerie maritime
PEH	:	Pont d'envol hangar
PMM	:	Préparation militaire marine
PMIR	:	Préparation militaire initiale du réserviste
PMS	:	Préparation militaire supérieure
PN	:	Personnel navigant
PNTAC	:	Personnel navigant tactique
PSMP	:	Peloton de surveillance maritime et portuaire
QMF	:	Quartier-maître de la flotte
QMM	:	Quartier-maître et matelot
SFTV	:	Sergé fibre thermostable et viscosse
VOA	:	Volontaire officier aspirant
VLT	:	Volontaire aux armées
VCSM	:	Vedette côtière de surveillance maritime

Notes

⁽¹⁾ Jusqu'à épuisement des stocks.